

COMPTE-RENDU DU BUREAU

Jeudi 10 septembre 2026 – BILLY

Le Bureau du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais s'est réuni le jeudi 10 septembre 2026, à 17h à la salle du Conseil municipal de Billy, sur convocation du Président, en date du 06 juillet 2026.

Membres présents :

Christophe THORIN, Président _ Stella COCHETON, 1^{ère} Vice-Présidente _ Romain SOURIOUX, 2^{ème} Vice-Président _ Christian SAUX, 3^{ème} Vice-Président _ Jacques PAOLETTI - 4^{ème} Vice-Président _ Louis DE REDON, 5^{ème} Vice-Président _ Nicolas GARNIER, 6^{ème} Vice-Président _ Annick GOINEAU _ Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED _ Bruno MARECHAL _ Aurélien BERTRAND _ Gilles CHANTIER _ Pascale TETOT _ Joel HERISSET

La 1^{ère} vice-Présidente, Stella COCHETON, est désignée secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 17h. Monsieur le Président, Christophe THORIN, accueille les membres du Bureau et les remercie de leur présence.

Le Président énonce l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

1. **CRST – Etat des engagements des crédits sur les deux EPCI**
2. **A VOS ID / LEADER : présentation des modalités et articulations entre les deux programmes**
3. **TOURISME CYCLABLE :**
 - a. Communication du relevé de décisions relatif à l'Étude « réalisation et jalonnement des boucles cyclables touristiques Pays de Valençay en Berry/vallée du Cher Romorantinais et calendrier de réalisation.
 - b. Information sur le dépôt de la Candidature du Pays vallée du cher à l'AAP Guide du Routard porté par l'ANPP à l'automne 2026
 - c. Perspectives d'Organisation d'une réunion « qui fait quoi » sur Cœur de France à vélo
4. **VILLE A JOIE : Information sur le lancement de la tournée 2026**
5. **CULTURE / PAH : Bilan de fréquentation à mi-saison et calendrier relatif au processus de renouvellement du label PAH.**
6. **PAT : Information sur le dépôt de la candidature PAT Niveau 2.**
7. **CEP : Information sur le lancement de la plate-forme de capitalisation de la donnée et consommation d'énergie avec le partenaire CITRON.**
8. **QUESTIONS DIVERSES : Affaires générales**

1. CRST 2025/2028 – PRESENTATION ET ETAT DES ENGAGEMENTS DE CREDITS DES CRST DES DEUX EPCI

En préambule, le Président présente aux élus une synthèse des modalités de déploiement et répartition de l'enveloppe financière du CRST calibrée en prenant en compte le critère de population (dotation par habitant) pour le calcul de la dotation régionale:

Population du Bassin de vie: **82 764 Habitants** pop Insee 2024

- ⇒ **CCRM** : 41.45% de la population : enveloppe de 4 394 741€
- ⇒ **CCV2C** : 58.55% de la population : enveloppe de 6 207 471€

Montant des dotations régionales pour le *bassin de vie vallée du Cher et du Romorantinais* : **11 713 500€** (dont inclus 650 000€ sur A vos ID, à réserver sur 6 ans ainsi qu'une enveloppe de 461 000€ consacrée au soutien de l'ingénierie territoriale du pays, au soutien des projets à échelle du bassin de vie ou encore les études).

Christophe THORIN rappelle que le programme de ce nouveau CRST est positionné autour de 2 blocs prioritaires définis par la Région :

- ⇒ accélérer la transition écologique et l'adaptation au dérèglement climatique
- ⇒ adapter et intensifier l'offre de services publics de proximité

a) Communauté de communes du Romorantinais Monestois

Le Directeur du Pays Julien BEAUDON présente ensuite les différents projets portés sur la CCRM ainsi que ceux en cours et à venir.

Il indique par ailleurs le taux des engagements au 10 septembre 2026 :

- ⇒ 53% des crédits du CRST (2025-2028) (CCRM) ont été engagés depuis le 07 mars 2025 date d'entrée en vigueur du CRST
- ⇒ Engagements de crédits sur le CRST-CCRM (2025-2028) sur les premiers dossiers engagés lors des CPR de 2025

→ **Christophe THORIN souligne que le total des Investissements générés sur le territoire de la CCRM est de 16 468 456€**

b) Communauté de communes du Val de cher – Controis

Julien BEAUDON présente ensuite l'état d'avancement des projets sur la CCV2C et les différents dossiers validés en Commission Permanente de la Région (CPR)

- ⇒ 51% des crédits du CRST (2025-2028) (CCV2C) ont été engagés depuis le 07 Mars 2025
- ⇒ Engagements de crédits sur le CRST-CCV2C (2025-2028) sur les premiers dossiers engagés lors des CPR 2025 et anticipation début 2026

→ **Le Président souligne l'importance des Investissements générés sur le territoire de la CCV2C, à hauteur de 10 112 054€.**

c) Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais – nouveau dossier de demande de subvention

Dans le cadre du CRST et au titre du cadre d'intervention n°23 soutien au commerce de proximité et l'aide au dernier commerce, il est demandé aux membres du Bureau de bien émettre un avis concernant le projet de remise en exploitation de la boulangerie de Thésée, dernier commerce de la commune. Le projet est porté en maîtrise d'ouvrage communale et sollicite une subvention au crst de 8 700 €

→ **Les membres du Bureau émettent un avis favorable à ce projet.**

Christophe THORIN explique ensuite aux membres du Bureau que des projets identifiés au programme d'actions mais ensuite abandonnés, ou pour lesquels la subvention régionale sollicitée est moins importante que prévu initialement, peuvent permettre de **libérer des fonds pour d'autres projets** sur ce CRST.

- ⇒ Toutefois, les EPCI et le Pays doivent rester très **vigilants** sur ces fonds et leur nouvelle utilisation, en veillant à leur réintégration dans leurs enveloppes respectives et sur les choix des projets à valider. Le Président, comme les Présidents des deux EPCI présents, réaffirment qu'il est de leur ressort, et non celui des techniciens de la Région, de flécher et prioriser l'utilisation de ces nouveaux fonds, tant que le respect des critères d'éligibilité définis par la Région Centre-Val de Loire sont respectés : et l'équilibre des blocs thématiques du CRST transition écologique et services publics de proximité.
- ⇒ Par ailleurs, le Président précise aux membres du Bureau qu'actuellement sur le fait que la Région ne s'est toujours pas prononcée sur la fongibilité des enveloppes financières entre les **crst actuels et les prochains**, vers le CRST 2028-2031.

Concernant le prochain CRST, 2028-2031, aucune dérogation n'est pour l'instant acceptée par la Région ; l'échéance de fin de contrat étant encore trop lointaine.

2. A VOS ID / LEADER : PRESENTATION DES MODALITES ET ARTICULATIONS ENTRE LES DEUX PROGRAMMES

Le Président donne ensuite la parole à Julien BEAUDON, qui rappelle que le dispositif « A VOS ID », se trouve dans l'enveloppe du CRST alors que le programme LEADER est porté directement par le Pays.

Toutefois, des objectifs communs peuvent permettre à certains projets de pouvoir prétendre aux deux financements.

Pour devenir éligible, les projets soutenus par LEADER et/ou A VOS ID doivent apporter :

- Un caractère NOVATEUR de l'initiative : il s'agit d'impulser des réponses nouvelles sur le territoire
- Un caractère DURABLE de la solution avec un impact pérenne attendu sur le développement du territoire en termes d'emplois, activités ou services droit à l'expérimentation : l'initiative peut conclure à la non-faisabilité du projet
- Un caractère COOPÉRATIF, partenarial de l'initiative dans son impulsion, son élaboration et sa mise en œuvre

Le Directeur attire l'attention des élus concernant le LEADER, qui rappelle que pour être éligible : une dépense ne doit pas avoir été engagée (facture ou acompte payé, devis signé, marché public notifié) avant le dépôt de la pré-demande d'aide en ligne.

AVIS SUR DOSSIERS A VOS ID A VOS DONNER :

CAMION INFO TRUCK JEUNES

Financement d'un **camion Info truck** pour accompagner le réseau Info Jeunes sur le Département, afin d'aller à la rencontre des jeunes au plus près de leurs lieux de vie et rendre l'information accessible à tous.

Ce projet, porté par le bureau information jeunesse de Loir-et-Cher consiste à développer un service de proximité dans le Réseau Information Jeunesse de Loir-et-Cher. Il s'agit de rendre accessible l'information à tous les jeunes Loir-et-Chériens et renforcer la connaissance de l'information jeunesse en répondant aux sollicitations des municipalités, d'associations ou d'établissements scolaires.

Pour cela il s'agit d'investir dans un véhicule aménagé et identifié, dédié à l'information jeunesse, afin de sillonner l'ensemble du département. Il s'agit d'un outil inédit à l'échelle départementale donnant une réponse concrète aux inégalités territoriales d'accès à l'information et aux freins de mobilité rencontrés chez les jeunes et leurs familles.

Une sollicitation de l'engagement de l'enveloppe A VOS ID des 3 pays de Loir et-Cher (en attente de sollicitation pour le Pays de Grande Sologne) est formulée.

Le coût du projet s'élève à 151 000€ et une enveloppe de 55 000 € est demandée sur le dispositif A VOS ID (en fonctionnement et en investissement) à répartir entre les 3 enveloppes des Pays, soit de 9 165€ /an sur deux ans à prélever sur l'enveloppe du Territoire.

Le Pays des Châteaux a déjà émis un avis favorable, sous réserve, en attente du montant de la somme demandée l'année suivante.

Un débat s'instaure entre les élus, qui souhaitent, avant d'émettre un avis, savoir :

- La fréquence de passage sur notre territoire
- Connaître le programme détaillé
- Savoir pourquoi sur le secteur de la CCRM, seul Romorantin-Lanthenay est concerné

→ Les membres du Bureau du Pays émettent un avis favorable sur ce projet, sous réserve d'apporter quelques compléments sur les points d'interrogations suivants :

- **Donner plus de précisions sur la fréquence de passage dans les petites communes du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais**
- **Connaître le calendrier prévisionnel de passage dans les communes**
- **Pourquoi une présence seulement à Romorantin ?**
- **Rassurer les élus sur la question du financement et de sa pérennité au-delà de la période d'expérimentation**

Le Président rappelle aux membres du Bureau que la dotation initiale de l'enveloppe dédiée à A VOS ID est de 650 000€ sur 6 ans, à la demande de la Région. Il rappelle également les difficultés rencontrées lors du précédent CRST à faire approuver par la Région bon nombre d'initiatives AVOS ID déposé par le territoire et par la Région et donc de consommer entièrement cette enveloppe.

Christophe THORIN souligne qu'à la date du 10 septembre 2026, le taux d'engagement des crédits est déjà de 38% (237 985€) et s'en félicite.

3. TOURISME CYCLABLE :

A / Relevé de décisions relatives à l'étude sur les boucles cyclables touristiques

Christophe THORIN fait un rappel de l'historique ayant conduit à la définition des boucles cyclables à vocation touristique et explique pourquoi une étude sur les boucles cyclables a été lancée, en partenariat avec le Pays de Valençay, dans un souci d'optimisation des coûts, d'attrait touristique entre le zoo Parc de Beauval et le château de Valençay et d'efficacité opérationnelle.

Il rappelle également que la commande politique à l'origine était de relier « Cœur de France à vélo » du Loir-et-Cher à la « Cyclo Bohème » de l'Indre.

Le directeur Julien BEAUDON rappelle que la CCV2C et la CCRM ont délégué la mise en tourisme cyclable touristique du Territoire au Pays, avec en appui les deux offices du Tourisme, Sud – Val de Loire et Sologne côté Sud.

Il présente ensuite les itinéraires des boucles définies prioritaires retenues (par rapport, à la topographie, à la faisabilité, ainsi qu'au coût ou encore à l'attrait touristique).

Le Président détaille les critères prioritaires retenus pour ces boucles :

- Public cible : Famille, locaux et seniors
- Distance : entre 20 à 40km maximum
- Sécurité : routes avec moins de 300 véhicules/jour ou en site propre, et le cas échéant chemins non bitumés.
- Identité : desserte des destinations touristiques
- Hébergement : capacitaires

Christophe THORIN stipule néanmoins que les autres boucles, non retenues comme prioritaires pour ce démarrage, ne sont pas supprimées et pourront faire l'objet de projets ultérieurs. Les travaux du Bureau d'Etude, ainsi que le pointage avec coordonnées GPS, permettant de les avoir clairement identifiées.

Rétroplanning :

Début des travaux prévus pour le début d'année prochaine avec un lancement de saison programmé pour juin 2027.

B / Vélos électriques en libre-service

Le Directeur présente ensuite un programme de stations avec vélos électriques en libre-service à envisager sur la véloroute (avec 2 ou 3 stations sur le Territoire) pour permettre au plus grand nombre de pouvoir y faire de l'itinérance douce, et qui seraient livrés clés en main pour les communes (installation, recharge et maintenance).

Pour les collectivités :

- Coût initial par VAE (vélo à assistance électrique) + borne + équipement : 4 500€HT
- Coût annuel d'entretien par la suite : 1500€HT

Pour les utilisateurs :

- 12 premières heures d'utilisation gratuites
- Ensuite 8€/h
- Possibilité de prendre un VAE dans une station et le laisser dans une autre

Un débat s'instaure entre les membres du Bureau sur :

- L'attention particulière à porter sur le positionnement de ces stations, qui ne doivent pas faire concurrence aux loueurs locaux
- Coût important – aides possibles ? (32 vélos sur le territoire = 64K€)
- Sécurité des sites pour éviter les dégradations

Les membres du Bureau décide que le sujet doit être approfondi et une poursuite de la réflexion est nécessaire avant présentation aux collectivités.

C / Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) au Guide du Routard.

Le Président informe le Bureau que les Pays et PETR membres de l'ANPP (Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays) se sont vu proposé de candidater au « Guide du Routard » pour leur Territoire, représentant pour le groupe Hachette la meilleure échelle.

Julien BEAUDON présente les guides déjà existants du « Pays des Châteaux » et celui du « Pays de Valençay ». Il indique par ailleurs avoir déjà eu plusieurs échanges avec les éditeurs, qui sont intéressés.

Le Guide du routard serait le reflet des spécificités territoriales. Il est l'occasion de mettre en lumière des aspects de notre région inconnus du grand public et de ses habitants :

- Nouvelles activités et expériences
- Itinérances douces : vélo, rando, canaux,
- Actions pour l'environnement, transition énergétique
- Développement des initiatives locales Eco responsables, circuits courts

Le Directeur présente ensuite en détail les différentes étapes du montage du Guide avec la consultation des acteurs et élus du Territoire, le modèle économique, les partenaires potentiels ainsi que le retroplanning, avec une date de parution prévue pour le premier semestre 2028.

Enfin, après présentation des coûts de parution, des subventions possibles et du nombre d'exemplaires nécessaires et des commandes déjà réalisées par les Pays limitrophes de notre Territoire, le Bureau retient à 16 000 le nombre d'exemplaires à commander en cas de succès de la candidature du Pays.

- Coût pour le Pays :
52K€ HT avec possibilité de dépôt de dossier de demande de subvention à hauteur de 40K€ HT.

Le Président demande aux membres du Bureau s'ils souhaitent que le Pays candidate :

→ **Le Bureau valide le dépôt de candidature du Pays à l'AMI, qui doit se faire avant le 30 octobre 2026.**

4. VILLE A JOIE :

Le Président annonce le lancement depuis début septembre de la tournée « Ville à Joie » sur notre Territoire.

Il rappelle que « Ville à joie » est une structure de l'économie sociale et solidaire qui organise des tournées de fêtes itinérantes pour ramener de la vie, des commerces et des services essentiels dans les petites communes rurales.

L'initiative propose des stands liés à la santé (dépistage, audition), à l'accès aux droits et aux démarches administratives, au numérique ou encore à l'habitat, avec la présence des associations locales et des artisans pour lutter contre l'isolement et faire du lien social.

Soutenu par le Pays depuis deux ans (avec une prise en charge financière en 2025), ces animations ont rencontré un franc succès l'année précédente et en début de saison également comme en témoignent les membres du Bureau les ayant déjà accueillis à Courmemin, Saint-Julien-sur-Cher ou encore Châteauneuf.

5. PAYS D'ART ET D'HISTOIRE :

Christophe THORIN indique un bon taux de participation pour cette saison 2026, après trois années sans visite sur le territoire.

Déjà **408 visiteurs adultes** à la fin du mois d'août qui ont assisté aux animations proposées par le Pays d'art & d'Histoire.

Le Président souligne que cette année, pour la première fois, en partenariat avec les Offices de Tourisme, les billets ont pu être réservés directement en ligne sur leurs sites Internet, et s'en félicite.

Une brochure, éditée par le Pays, est remise aux membres du Bureau concernant les « rendez-vous et visites » se déroulant sur le territoire dans le cadre des journées européennes du Patrimoine et pour lesquelles le chef de Projet du PAH animera des visites.

Enfin, concernant le renouvellement du Label, le Président informe le Bureau que le dossier de candidature nécessitera encore la tenue d'une nouvelle réunion des élus et partenaires en octobre prochain. ***Ces réunions servent de support à la rédaction du dossier de projet, qui sera déposé au début de l'année 2027.***

Le Président interpelle les élus du Bureau à propos de la nécessaire pérennisation sur la décision politique qu'il faudra prendre concernant le financement du service PAH du Pays avec en perspective le renouvellement du label avec pour conséquence la capacité à investir dans la réalisation d'un CIAP(centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine) ou encore donner la possibilité d'assurer sur le long terme la rémunération d'un 2nd ETP que le Pays doit supporter en plus depuis avril 2026; la DRAC ne finançant plus l'ingénierie pour l'animation des labels.

La question reste ouverte mais compte-tenu des coûts et des impacts financiers sur les futurs exercices budgétaires des membres du pays, les membres du Bureau ne souhaitent pas statuer sur l'augmentation des participations dans l'immédiat.

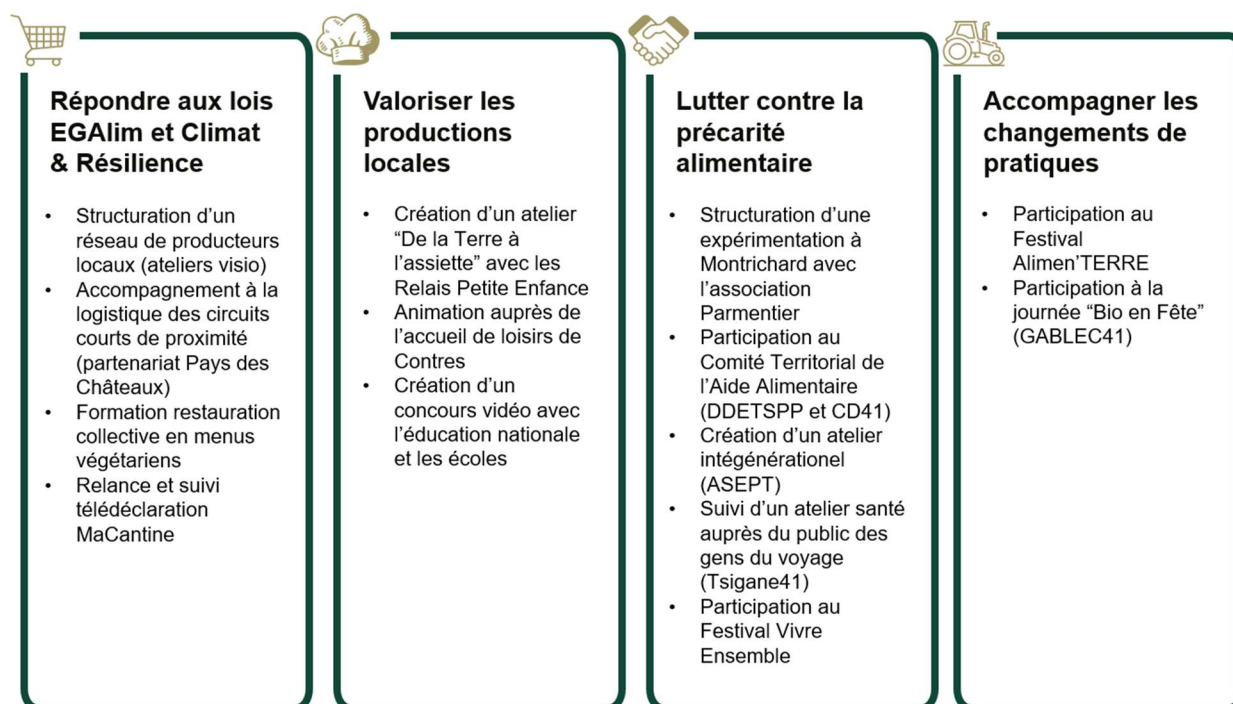
6. PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE :

Julien BEAUDON rappelle les grandes étapes du PAT de niveau 1, dont les objectifs ont été atteints par le Pays, et présente le plan d'action à venir dans le cadre de la candidature au PAT de niveau 2 (2026-2031) auprès du ministère de l'Agriculture.

Les enjeux suivants ont été retenus, notamment avec la valorisation des productions et filières locales par une appellation protégée, comme la fraise ou l'agneau de Sologne ou la production d'asperges blanches.

Enjeux et actions

2026-2031



7. CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE :

Le Directeur présente ensuite le logiciel de suivi énergétique « Citron » qui a été retenu par le Pays, pour accompagner les communes dans leur suivi énergétique.

12 collectivités ont déjà répondu favorablement, et les premières formations ont été dispensées fin juillet.

Rappel :

- **Investissement sur deux ans= 39 980 € HT**
- Aide ACTE CHÊNE 6 = 15 490 €
- Aide LEADER = 16 494 €

Reste à charge = 7 996 €

8. QUESTIONS DIVERSES :

Institution

- ⇒ Afin d'assurer dans les meilleures conditions la continuité de service, il sera proposé aux membres du Comité syndical de bien vouloir approuver le renouvellement de la délégation de signature au Directeur pour les affaires courantes. Les membres du Bureau émettent un avis favorable.
- ⇒ Rappel, lors du prochain Comité Syndical, il faudra désigner 1 représentant à la CLE Sage/Sauldre et 10 membres pour la commission d'appels d'offres

Ressources Humaines

- ⇒ Renouvellement du poste de CEP pour 3 ans, en contrat de projet, à compter du 15/09/26.
- ⇒ Le déploiement du télétravail en raison de la canicule a été étendu durant l'été. Depuis le début de l'année, déjà 18 jours de télétravail pour cause d'intempéries.

Locaux

- ⇒ En concertation avec la Mairie de Selles-sur-Cher, et compte-tenu de l'exiguïté et de l'isolation des locaux du Pays (7 agents), des demandes de devis pour la climatisation du 1^{er} et 2nd étage ont été réalisées, ainsi que des devis pour des travaux dans la salle de la Galerie Vagabonde dans le bâtiment mitoyen, permettant l'extension des locaux. D'autres propositions avec déménagements nous ont également été soumises.

IV- Calendrier des prochaines instances

- ⇒ A définir : Un bureau (15-30/11/2026) + Un CS (entre le 01/12/26-10/12/26), un bureau après le 31/01/2027 +Un CS 01/02-14/02/27) et un Bureau + CS (mi-mars 2027)

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question soulevée, le Président lève la séance à 19h30.



Christophe THORIN,
Président du pays de la vallée du Cher et du Romorantinais

**en annexe 1 le document de présentation détaillé*



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAI

BUREAU

Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais

BILLY

le 10 septembre 2026



Ordre du jour



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

1. CRST

Présentation et état des engagements de crédits

2. A VOS ID / LEADER

Présentation des modalités et articulations entre les deux programmes

3. TOURISME CYCLABLES :

Relevé de décisions relatif à l'étude sur les boucles cyclables

Candidature à l'AAP Guide du routard

Réunion sur Cœur de France à vélo « Qui fait quoi? »

4. VILLE A JOIE

Lancement de la tournée 2026

5. CULTURE / PAH

Bilan à mi-saison et calendrier du processus de renouvellement du Label

6. PAT

Information sur le dépôt de la candidature PAT niveau 2

7. CEP

Information sur le lancement de la plate-forme de capitalisation de la donnée et consommation d'énergie

8. QUESTIONS DIVERSES



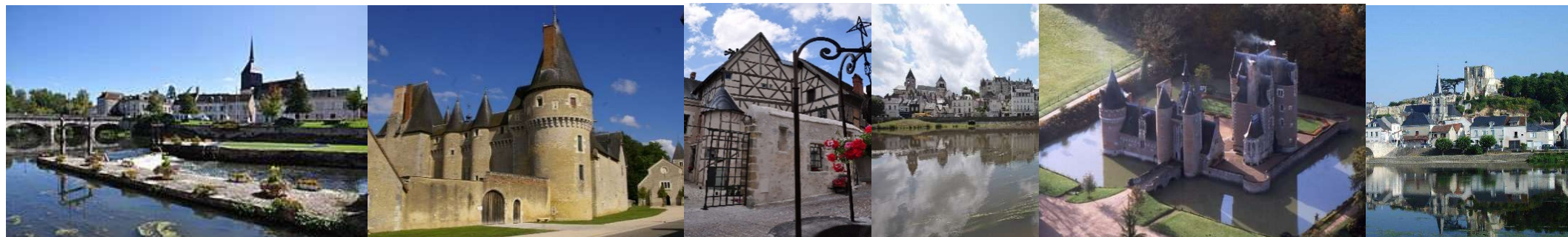
PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

I. C.R.S.T.

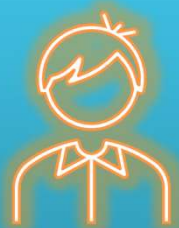
ETAT DES LIEUX DES ENGAGEMENTS

CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE

TERRITORIALE 2025 - 2028



ECHELLE DU BASSIN DE VIE (PAYS)



Ingénierie territoriale



A vos ID



projets d'envergure
intercommunautaire

Population du Bassin de vie:
82 764 Habitants pop Insee 2024

Montant des dotations régionales:

***Bassin de vie vallée du Cher et du
Romorantinais***

11 713 500€, dont inclus 650 000€ ,
A vos ID, à réserver sur 6 ans

ECHELLE DE CHAQUE EPCI



CCV2C: 6 207 471€



CCRM 4 394 741€

CRST CCV2C

6 207 471€

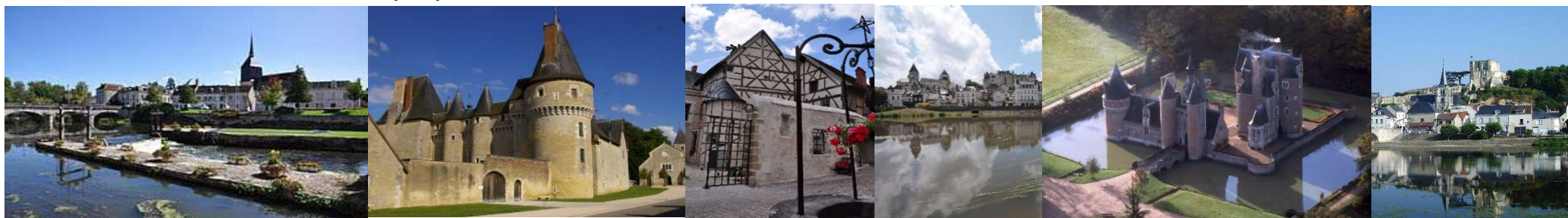
CRST CCRM

4 394 741 €

>>> Une enveloppe répartie sur la base de la dotation/hab évoquée avec la Région

CCRM : 41,45% de la population du bassin de vie: **34 307 Habitants**

CCv2C : 58,55 % de la population du bassin de vie: **48 457 Habitants**



ENGAGEMENTS FINANCIERS CONVENTION REGION-TERRITOIRE

sur 6 ans (2025-2031)



DOTATION TOTALE BASSIN DE VIE	11 713 500 €
DOTATION A VOS ID	650 000€ <i>dont 25 000 € prélevés pour OXYGENE</i>
CREDITS RESERVES SUR DOTATION TOTALE DANS CONVENTION REGION TERRITOIRE :	
ENVELOPPE INGENIERIE TERRITORIALE	201 500€
INGENIERIE PAH 50% du coût chargé	84 000€
INGENIERIE (PAT)(50% du coût chargé)	67 500 €
INGENIERIE CEP /COT Enr	50 000€
FORFAIT/AGENT DE DVPT 35 000€/an	210 000 €
FORFAIT ETUDE	50 000 €

Projets d'envergure intercommunautaires A soutenir	Réalisation d'un schéma des boucles cyclables à vocation touristique à l'échelle du bassin de vie, en intégrant Cœur de France à vélo	
	Réhabilitation des maisons éclésiastiques le long du Cher, en lien avec le Nouvel Espace du Cher (NEC)	
	Mise en valeur du site de Tasciaca-Thésée dans le cadre d'un projet de Centre d'interprétation d'architecture et du patrimoine (CIAP) multisite en intégrant les pôles de Romorantin, Menetou sur Cher Saint-Aignan et Montrichard pour le Pays d'Art et d'Histoire	
	Outil suivi foncier et habitat	



Programme d'actions CRST 2025-2028 de la CC Romorantinois-Monestois

*POINT SUR LES ENGAGEMENTS
AU 10 09 2026*



CC du Romorantinais-Monestois

CRST
2025/2028

Pour accélérer la transition écologique et l'adaptation au dérèglement climatique

	1 203 475 €
1.A Stimuler les projets en faveur de la préservation et restauration de la biodiversité	356 657€
1. Création d'îlots de fraîcheur et confort thermique d'été	256 657
5. Préserver et créer des milieux humides fonctionnels	100 000€
1.B Déployer une mobilité durable	100 000€
6. Vélo utilitaire	100 000 €
1.C Soutenir les actions et les dynamiques collectives visant la sobriété énergétique et la neutralité carbone	643 193 €
10. Plan isolation régional des bâtiments publics et associatifs	585 943 €
15. Rénovation thermique du parc social	57 250€
1.D Développer des circuits alimentaires de proximité et des projets alimentaires de territoire	103 625 €
16. Développement des circuits alimentaires de proximité et Projets Alimentaires Territoriaux	103 625 €

CC du Romorantinais-Monestois

CRST
2025/2028

Pour adapter et intensifier l'offre de services publics de proximité	1 037 843€
---	-------------------

2.E Soutenir l'accès à la pratique sportive, en privilégiant l'intervention sur la réhabilitation des équipements existants	17 200 €
--	-----------------

32. Equipements sportifs polyvalents et spécifiques	9 400 €
---	---------

34. Equipements sportifs et de loisirs en accès libre	7 800 €
---	---------

2.F Contribuer à une offre d'habitat social accessible et soutenir la rénovation urbaine	1 020 643 €
---	--------------------

37. Rénovation urbaine	625 643€
------------------------	----------

36. Construction neuve de logements locatifs sociaux (PLA I)	320 000 €
--	-----------

35. Acquisition-réhabilitation de logements locatifs sociaux (PLA I)	75 000€
--	---------

Total général CRST 1 2025-2028	2 241 318 €
---------------------------------------	--------------------



QUELQUES PROJETS IDENTIFIES CRST-CCRM A ENGAGER SUR CRST 2025-2028



A Stimuler les projets en faveur de la préservation et restauration de la biodiversité

Cadre n°5: Préserver et créer des milieux humides fonctionnels

Renaturation du site du Grand Liot à Langon-sur-Cher: 100 000 € de crédits région sollicités sur CRST (2025-2028) + 50 000 € sur le second CRST (2028-2031)

>>> Une mise en valeur du Domaine du Grand Liot par la relance des activités agricoles d'élevage, la poursuite du Plan Simple de Gestion forestière mis en œuvre par l'Office National des Forêts, et par l'accueil du public.

Une stratégie de préservation de l'existant ,renforcer le potentiel d'accueil de la biodiversité notamment par la restauration des zones humides, rachat du site par la CCRM à la ville de Sarran



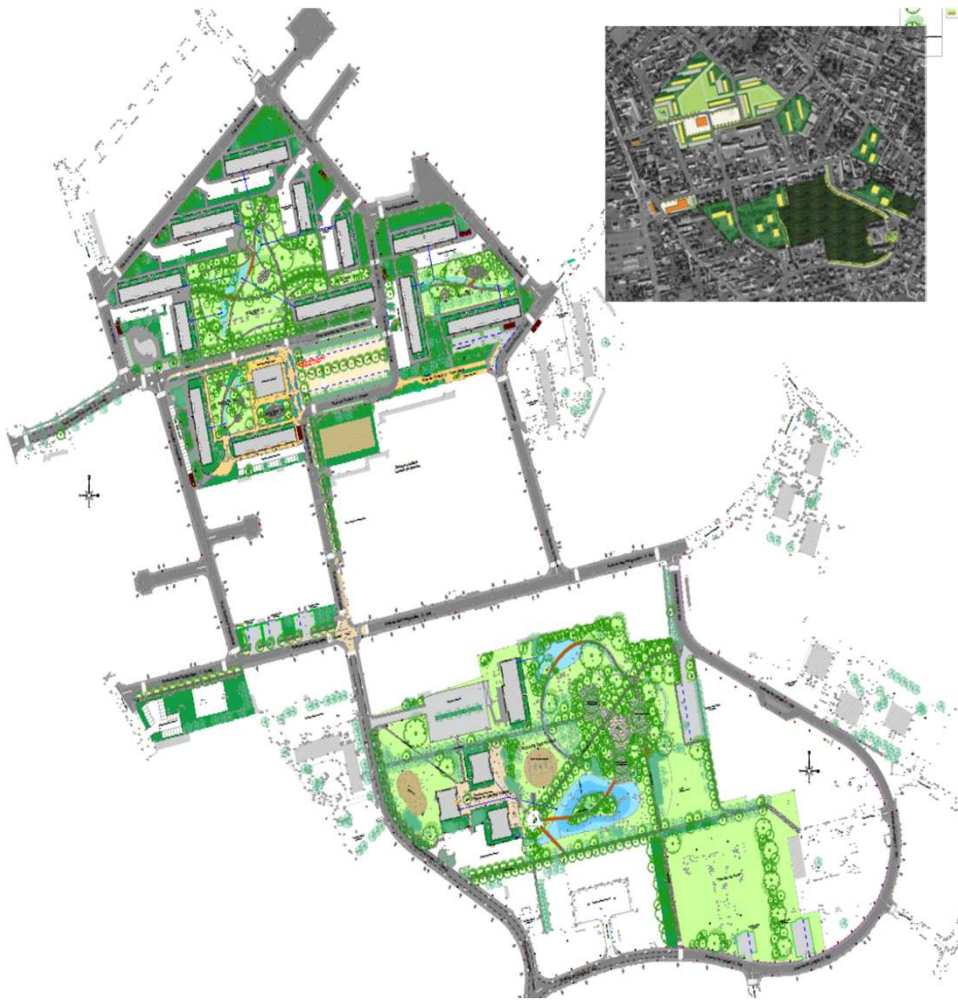
QUELQUES PROJETS IDENTIFIES CRST-CCRM A ENGAGER SUR CRST 2025-2028



A: Stimuler les projets en faveur de la préservation et restauration de la biodiversité

Cadre n°1: Création d'îlots de fraîcheur et confort thermique d'été

Aménagement et renaturation du Quartier des Favignolles, dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine de Romorantin >>> 256 657 € de subventions identifiés



Dans le quartier des Favignolles à Romorantin, les opérations d'aménagement concernent la **sécurisation des zones de fontis (zone forestière)** et des opérations sur les espaces publics autour de la place du marché.

Il a été retenu qu'un espace arboré soit créé au nord du quartier après destruction d'un bâtiment. A la place, serait créé un parc arboré. Au nord, sur la zone des fontis, le réaménagement permettra de répondre à un double objectif qui consiste à **sécuriser la zone des fontis et à donner une épaisseur paysagère au quartier**. Création d'une noue paysagère.

Dossiers de demande de subvention, inscrits validés en CPR Région (10/09/2026)

>>> Rappel: Les Dossiers déjà identifiés dans les programmes d'actions du CRST des deux EPCI n'ont pas besoin d'une nouvelle validation devant les instances communautaires.

CPR REGION 04/07/2025:

- Aménagement d'une aire Multisports à La Chapelle-Montmartin(MO La Chapelle.M) (**9400€ sub**)

CPR REGION 26/09/2025 :

- Rénovation thermique de 106 Logements PRU de Romorantin (MO TDLH) (**212 000€ subv**)
- Rénovation thermique de 93 logements PRU de Romorantin (MO TDLH) **232 500 € subv**)

CPR REGION 17/10/2025 :

- Construction d'une pension de familles en Logements PLAI « Les Soleillades » à Romorantin (MO TDLH)
- (**300 000€ de subv**)

CPR REGION 13/02/2026 :

- Réhabilitation d'un local pour la création et l'aménagement d'une nouvelle salle de classe pour le regroupement scolaire Mennetou-Châtres-Langon(**30 100 € de subv**)

CPR REGION 05/06/2026 :

- Construction de logements PLAI rue Fessenmeyer à Romorantin(MO TDLH) (**20 000 € de subv**)

CPR REGION 03/07/2026 :

- Travaux d'isolation du logement communal à Loreux (MO Loreux): **19 600 € de subv**)

CPR REGION du 13/10/2026

- Réhabilitation de la Friche du Domaine St Roch en isolation et rénovation thermique: **362 343 €** mais restera à engager **137 657 € sur le CRST 2 2028-2031**

>>> A venir, Travaux de rénovation énergétique et Isolation de l'Espace Marie-Louise Carré à Villefranche pour une subv estimée à 100 000€ /base des devis reçus contre 200 000€ inscrit au CRST



✓ 53% des crédits du CRST (2025-2028) (CCRM) ont été engagés depuis le 07 Mars 2025

		CREDITS ENGAGES	Taux d'engagement
Dotation initiale (CRST 1 2025-2028) CCRM	2 241 318 €		
Enveloppe priorité 1: Transition écologique :adaptation au dérèglement climatique	1 203 475 €	412 043€	34,2%
Enveloppe priorité 2 : Pour adapter et intensifier l'offre de services de proximité	1 037 843€	773 900€	74%
TOTAL DES ENGAGEMENTS		1 185 943€	53%

→ Total des Investissements générés sur le territoire de la CCRM: 16 468 456 €

Programme d'actions du CRST de la CC Val de Cher-Controis 2025-2028

***POINT SUR LES ENGAGEMENTS
AU 10 09 2026***



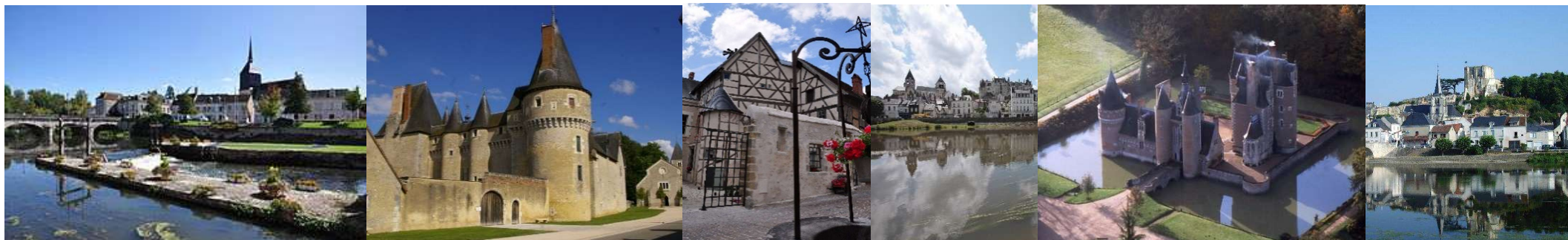
CONTRAT
RÉGIONAL DE
SOLIDARITÉ
TERRITORIALE

PORTÉ PAR

RÉGION
CENTRE
VAL DE LOIRE



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès



CC du Val de Cher-Controis

CRST
2025/2028

Pour accélérer la transition écologique et l'adaptation au dérèglement climatique	1 476 120€
1.A Stimuler les projets en faveur de la préservation et restauration de la biodiversité	310 000 €
1. Création d'îlots de fraîcheur et confort thermique d'été	240 000
2. Renaturation des sites artificialisés – urbanisés	70 000
1.B Déployer une mobilité durable	200 000 €
9. Tourisme à vélo	200 000
1.C Soutenir les actions et les dynamiques collectives visant la sobriété énergétique et la neutralité carbone	819 820€
10. Plan isolation régional des bâtiments publics et associatifs	454 200 €
14. Eclairage public	49 620 €
15. Rénovation thermique du parc social	316 000 €
1.D Développer des circuits alimentaires de proximité et des projets alimentaires de territoire	146 300 €
17. Accompagner la diversification agricole (non alimentaire)	146 300



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès

CC du Val de Cher-Contrôis

CRST
2025/2028

Pour adapter et intensifier l'offre de services publics de proximité **1 627 635€**

2.B Déployer des services de proximité et des lieux de l'innovation sociale **218 600 €**

21. Structures de garde et d'accueil de l'enfance 60 000

23. Soutien au commerce de proximité 158 600

2.C Organiser un environnement favorable à l'accès aux soins **34 612**

25. Maison de santé pluridisciplinaire et autres structures regroupées 34 612

2.D Développer les lieux et pratiques culturelles **374 000€**

27. Bis Construction CINE SOLOGNE Contres 250 000 €

28. Lieux d'enseignement du spectacle vivant et des arts visuels 124 000

2.E Soutenir l'accès à la pratique sportive, en privilégiant l'intervention sur la réhabilitation des équipements existants **243 400€**

32. Equipements sportifs polyvalents et spécifiques 247 000

33. Equipements nautique

2.F Contribuer à une offre d'habitat social accessible et soutenir la rénovation urbaine **20 000€**

36. Construction neuve de logements locatifs sociaux (PLA I) 20 000 €

35. Acquisition-réhabilitation de logements locatifs sociaux (PLA I)

2.G Encourager un développement urbain durable et vivable **655 543€**

38. Aménagement d'espaces publics 655 543 €

2.I Renforcer l'offre touristique locale **100 000 €**

45. Sites (hors parcs et jardins) et accueil touristique 100 000

Total général **3 103 735 €**

>>>**A noter 8 projets** ont bénéficié d'une dérogation de la Région autorisant les maitres d'ouvrage à démarrer de manière anticipée leurs opérations avant engagement du CRST 2025-2028 prévu en CPR du 07/03/2025

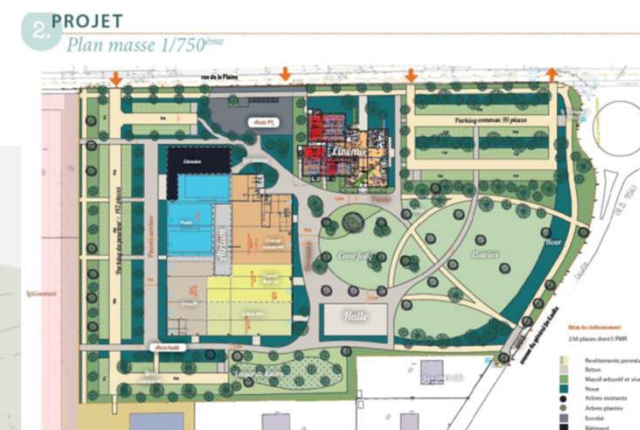
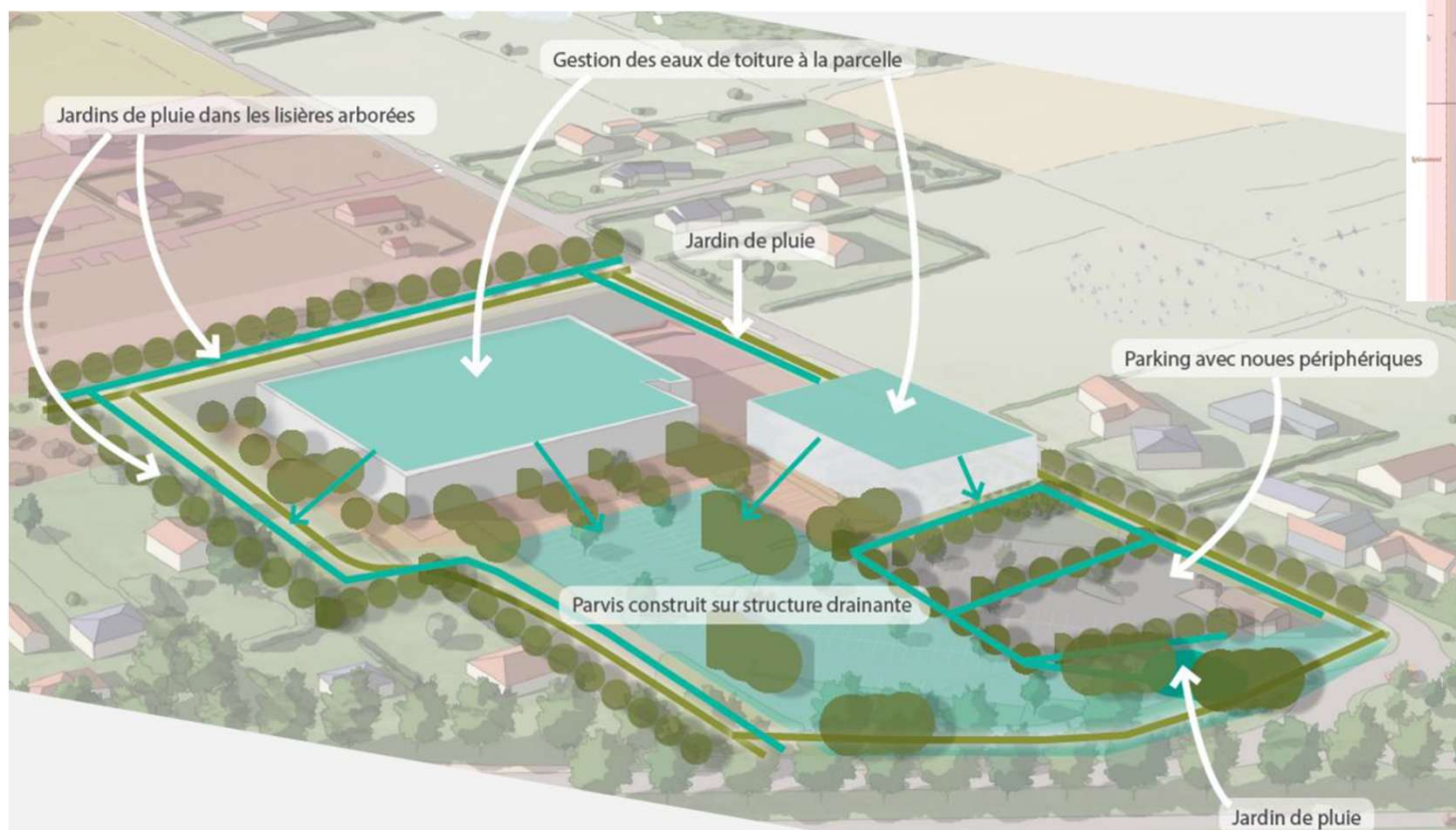
A Stimuler les projets en faveur de la préservation et restauration de la biodiversité

Cadre n°1: Création d'îlots de fraîcheur et confort thermique d'été

Aménagement foncier d'un bâtiment commercial désaffecté pour développer un quartier à vocation culturelle, écoquartier et de loisirs « Parc inter AGORAE »:

MO CC Val de Cher-Controis

>>> Subvention sollicitée : 240 000 €



2.D Développer les lieux et pratiques culturelles

Cadre n°27 BIS: Construction ciné-Sologne Le controis en Sologne

Aménagement du nouveau Cinéma « Ciné-Sologne » du Controis-en-Sologne :
MO: SARL Cinexpansion du Val de Loire

>>>Subvention sollicitée : 250 000 €

→Construction du «Ciné-Sologne Controis», un complexe cinématographique et culturel de 3 salles et de 291 places, un partenaire pour le cinéma et la culture sur le territoire.



2.D Développer les lieux et pratiques culturelles

Cadre n° 28 : Lieux d'enseignement du spectacle vivant et des arts visuels

Construction d'une école de Musique à Saint-Georges-sur-Cher

>>>Subvention sollicitée : 124 000 €



La commune de Saint-Georges-sur-Cher démarre la construction d'une école de musique. >>>Face au développement important de l'école de musique associative, la commune souhaite construire un équipement qui soit compatible avec les dernières normes en vigueur (énergétique, sécurité, accessibilité et qualité acoustique) et adaptée aux effectifs en constante augmentation (320 en 2024).

2.G Encourager un développement urbain durable et vivable

Cadre n° 38 : Aménagements d'espaces publics

Restructuration de la place Lucien Guerrier à Noyers-sur-Cher

MO: Noyers-sur-Cher

>>>Subvention sollicitée: 200 000 €

→Un projet qui comporte une dimension de **protection et renforcement du patrimoine arboré**, la création d'une halle ouverte, privilégie les déplacements doux en limitant l'intrusion du langage routier dans l'espace public.



>>> Rappel: Les Dossiers déjà identifiés au sein de chacun des programmes d'actions du CRST des deux EPCI n'ont pas besoin d'une nouvelle validation devant les instances communautaires

CPR REGION 04/07/2025 et 26/09/2025 :

- Requalification de la place de la République à Saint-Aignan(MO ST AIGNAN)**35 900€ de subv**
- Rénovation de l'éclairage public d'Angé (MO Angé) **22 700 € de subv Région**
- Construction du cinéma «Ciné-Sologne» de 3 salles au Controis-en-S. **250 000 € de subv**

CPR REGION 17/10/2025 :

- Aménagement des espaces publics autour de l'étang à Vallières les Grandes **179 200€ de subv**
- Réhabilitation thermique de 48 logements Mo TDLH) à Saint Aignan : **108 096 € de subv**
- Aménagement et équipement du dernier Bar restaurant de Mareuil sur cher (cuisines): **25 000 € de subv**

CPR REGION 21/11/2025 :

- Construction et aménagement d'un regroupement de commerces à Chissay-en-Touraine **118 600 € subv**

CPR REGION 23/01/2026 :

- Aménagement foncier et renaturation foncière du projet AGORAE (**110 000 € de subv**)
- Travaux de rénovation de l'éclairage public de Chémery(**24 500 € de subv**)

CPR REGION 13/02/2026 :

- Requalification des aménagements et création d'une piste cyclable pour les mobilités du quotidien à Selles sur Cher (**200 000 € de subv Région**)...

CPR REGION 09/04/2026 :

- stockage et conditionnement de légumes Gy-en-Sologne (MO EARL Gaugry) **9100 € de subv**
- Stockage et conditionnement de légumes (MO EARL PRIEUR) **13 500 € de subv**

CPR REGION 03/07/2026

- Ecole de musique de Saint Georges sur Cher (**124 000 €) de subv**)
- Aménagement de la place Lucien Guerrier à Noyers sur Cher (**200 000 € de subv**)
- Dojo de Saint GEORGES SUR Cher : (**242 500€ de subv Région**)
- Vestiaires du Rugby de Chissay en Touraine (**73 900 € de subv**)
- Installation distributeur à Couddes (EARL les Chèvres de la vallée) **3100 €**

Contrat régional de solidarité territoriale

Etat des lieux des engagements de crédits CCV2C

✓ 56% des crédits du CRST (2025-2028) (CCV2C) ont été engagés depuis le 07 Mars 2025

		CREDITS ENGAGES	Taux d'engagement
Dotation initiale (CRST 1 2025-2028) CCRM	3 103 735€		
Enveloppe priorité 1: Transition écologique :adaptation au dérèglement climatique	1 456 120 €	490 996€	25%
Enveloppe priorité 2 : Pour adapter et intensifier l'offre de services de proximité	1 627 615€	1 249 100€	77%
TOTAL DES ENGAGEMENTS		1 740 096€	56%

→ Total des Investissements générés sur le territoire de la CCV2C 10 112 054€

II. A VOS ID / LEADER

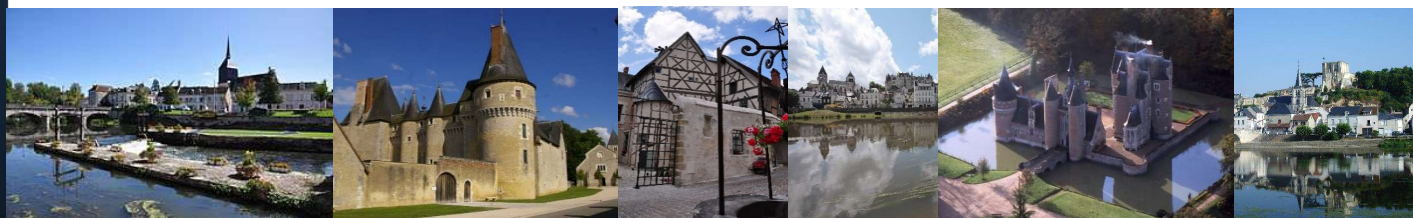


**PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS**



UNION EUROPÉENNE

Fonds Européen Agricole pour
le Développement rural.
L'Europe investit dans les
zones rurales.



LES OBJECTIFS COMMUNS



Soutenir des initiatives locales **innovantes** pour la **transition écologique**, la **solidarité** et l'amélioration des services de **proximité**.



Permettre aux **acteurs locaux** d'imaginer, structurer, expérimenter et concrétiser des **solutions nouvelles adaptées à leur territoire**.



Cofinancé par
l'Union européenne

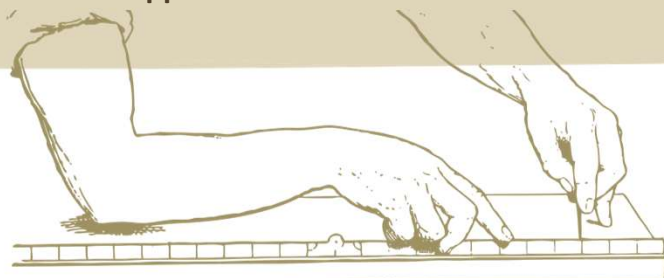


Le territoire :

Accompagne la **promotion des dispositifs**

Accompagne les **porteurs de projet**

Émet un **avis d'opportunité** sur les initiatives



STRATÉGIE LOCALE DE
DÉVELOPPEMENT



INNOVATION



PARTENARIATS LOCAUX
PUBLICS-PRIVÉS



APPROCHE
ASCENDANTE ET
TERRITORIALE



COOPÉRATION



ACTIONS
INTÉGRÉES ET
MULTISECTORIELLES



MISE EN
RESEAU

Pour devenir éligible, les projets soutenus par LEADER et/ou A VOS ID doivent apporter :

- Un caractère **NOVATEUR** de l'initiative : il s'agit d'impulser des réponses nouvelles sur le territoire
- Un caractère **DURABLE** de la solution avec un impact pérenne attendu sur le développement du territoire en termes d'emplois, activités ou services droit à l'expérimentation : l'initiative peut conclure à la non-faisabilité du projet
- Un caractère **COOPÉRATIF**, partenarial de l'initiative dans son impulsion, son élaboration et sa mise en œuvre

LES DÉPENSES ÉLIGIBLES

A VOS ID & LEADER

- **Ingénierie** internalisée ou externalisée
 - Pour l'animation / coordination d'un collectif
 - Pour une expertise technique / juridique / organisationnelle
 - Pour conduire une étude d'opportunité / faisabilité en vue d'un nouvel équipement / service, d'une nouvelle filière
 - Pour tester une approche participative nouvelle en direction de la population autour d'un projet
- **Équipements** et petits matériels
- **Communication** : flyers, guides, expositions...
- **Frais de location** (salle, matériel, etc) dans le cadre de l'organisation d'événements pour faire connaître l'initiative



LES BÉNÉFICIAIRES

A VOS ID & LEADER :

Associations, structures coopératives (SCIC, SCOP, CAE), collectivités locales, établissements publics, etc.

+LEADER : Microentreprises, petites entreprises et moyennes entreprises

VOLET INVESTISSEMENT

A VOS ID :

Uniquement des projets gérés ou cogérés par des citoyens, associations ou coopératives, également impliqués dans la gouvernance et la définition des usages et des services proposés

- Tiers-lieux
- Nouveaux services itinérants
- Équipements et infrastructures en faveur de l'économie circulaire
- Épiceries, cafés
- Mobilité solidaire
- Insertion par l'activité économique



ATTENTION LEADER

Pour être éligible une dépense ne doit pas avoir été engagée (facture ou acompte payé, devis signé, marché public notifié) avant le dépôt de la pré-demande d'aide en ligne.



**L'INFO
TRUCK**

UN CAMION ÉQUIPÉ ET INNOVANT !



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAI





PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

L'outil d'information mobile au service des territoires



Accompagner le réseau IJ du
département de Loir-et-Cher

SUR TOUTES LES THÉMATIQUES DES JEUNES

Études – Formation

Projets – initiatives

Métiers – Emploi

Europe – Étranger

Santé – Droits

Culture – Sports

Logement

Vie quotidienne

Loisirs – Vacances

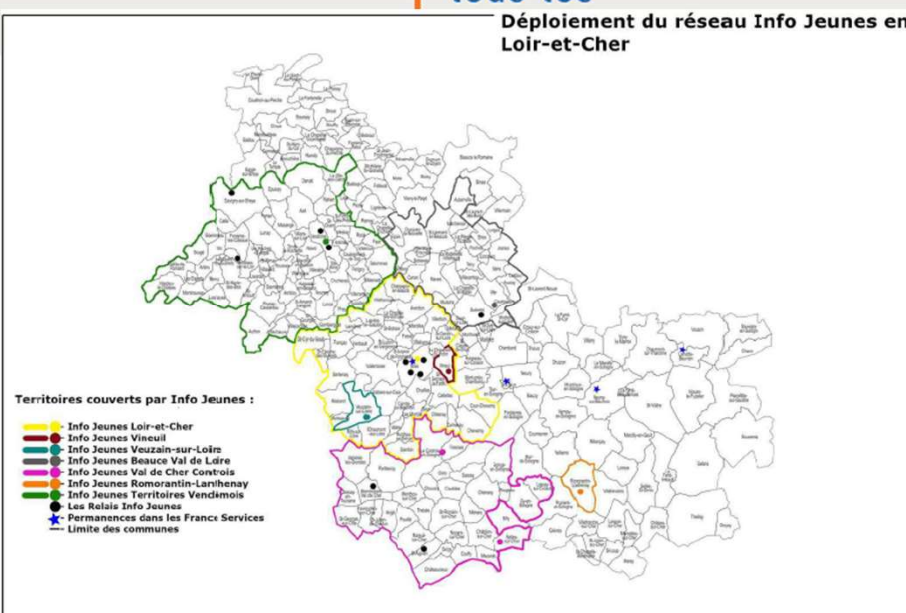
L'approche privilégie
l'échange et l'écoute.

Aller à la rencontre des
jeunes au plus près de leurs
lieux de vie

Animé par des professionnels
formés

Rendre l'information accessible à
tous

Déploiement du réseau Info Jeunes en
Loir-et-Cher



POUR AVIS DU BUREAU : NOUVELLE INITIATIVE A VOS ID



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

DESCRIPTIF DES DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
<i>Ressources humaines</i>	72 000 €	<i>Région dans le cadre de A VOS ID</i>	55000 €
<i>Petit matériel et équipement</i>	5 000€	<i>CAF de Loir-et-Cher</i>	25031€
<i>Frais de communication</i>	4000 €	<i>SDJS41-FDVA</i>	7000€
<i>Achat véhicule et aménagement</i>	58 000 €	<i>MSA</i>	10 000€
<i>Assurance</i>	3000 €	<i>Info Jeunes France</i>	40 000€
<i>Frais de déplacement</i>	6000 €	<i>Prestation de services</i>	5000€
<i>Maintenance et entretien</i>	3500 €	<i>Autofinancement</i>	9469€
TOTAL	151 500€	TOTAL	151 500€ (100 %)

Etat des engagements A VOS ID: Fonctionnement

Projet	MO	Montant Engagé
Les maisons éclésières du Cher : vers un parcours culturel le long de la rivière	NEC	60 000€
avis favorable CPR JANVIER 2026		
Etude filière bois-Forêt en Loir et Cher comme outil d'aide à la Décision	OET41	9 550 €
Avis favorable CPR Avril 2026		
Harmonies des assiettes	ASEPT	4 955 €
l'Info Truck 41, un outil mobile d'information destiné aux jeunes du Loir-et-Cher	Association Info Jeunes 41	9 165 €
TOTAL ENGAGE FONCTIONNEMENT	83 710 €	

Etat des engagements A VOS ID: Investissements

Projet	MO	Montant Engagé
Les maisons éclésières du Cher : vers un parcours culturel le long de la rivière	NEC	61 110€
Emergence d'un tiers lieu culturel au théâtre du Grand Orme /AMI Tiers-Lieux Région	Association accords Centre –Val de Loire	84 000€
AVIS A DONNER sur l'enveloppe investissement : 9 165€		
l'Info Truck 41, un outil mobile d'information destiné aux jeunes du Loir-et-Cher	Association Info Jeunes 41	9 165€
TOTAL ENGAGE INVESTISSEMENT	154 275€	

RESTE A ENGAGER SUR L'ENVELOPPE A VOS ID



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

Dotation initiale SUR 6 ANS	Montant engagé AU 10/09/26	Taux d'engagement des crédits	RESTE A ENGAGER
	En inv: 154 275€ En fonct: 83 710€	38%	62%
625 000€	237 985€	38%	387 015€



III. TOURISME CYCLABLE



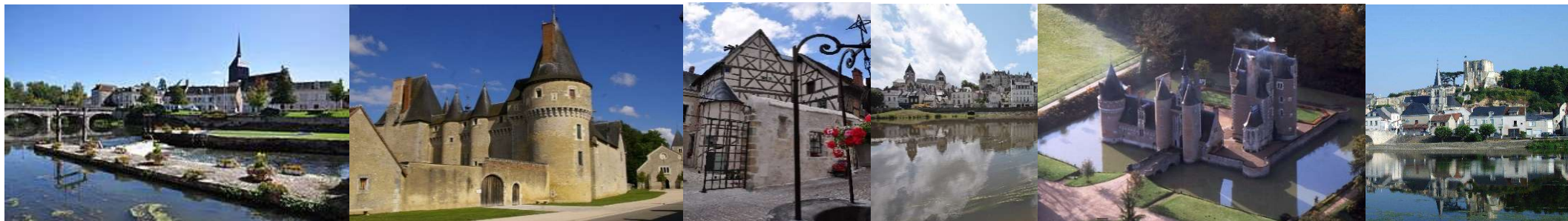
**PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS**



I. Relevé de décisions relatif à l'étude sur les boucles cyclables



**PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS**





Historiques des études sur des boucles touristiques cyclables

Au cours des 15 dernières années, plusieurs études de de boucles et d'itinéraires cyclables ont été menées et on conduit à la création de plusieurs circuits.

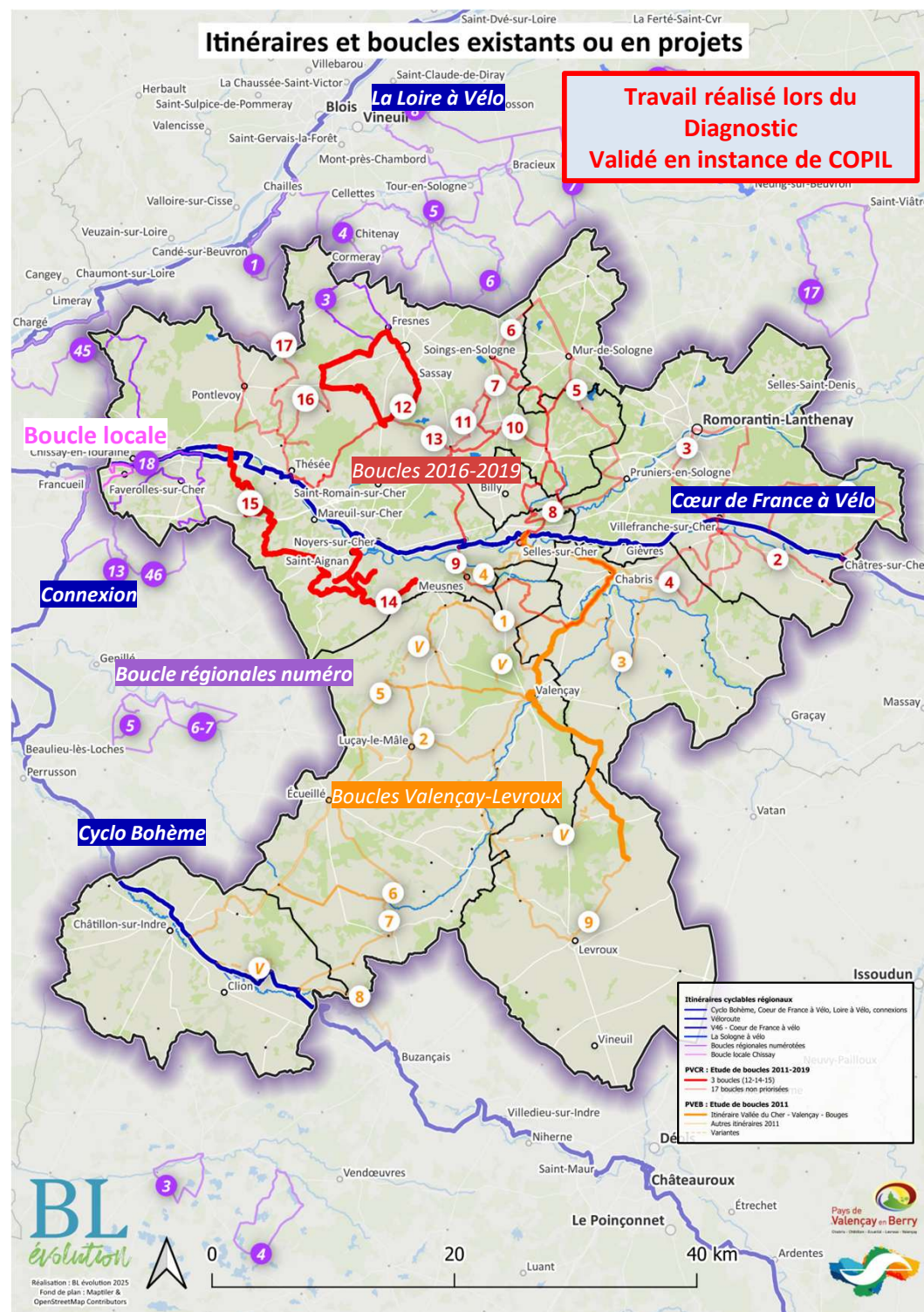
En 2011, une première étude a été réalisée sur le PVEB, pour l'identification de **10 boucles cyclables** touristiques. → Cette étude principalement permis la création de la **Cyclo bohème**, véloroute traverse le Châtillonnais en longeant l'Indre.

En 2011 également, une étude a été réalisée sur le PVCr pour déterminer **20 boucles cyclables**. → Une sera réalisée et inscrite aux boucles régionales.

En 2016-2017, une **étude prospective** a été menée sur le PVCr afin de retravailler les **boucles touristiques cyclables** de 2011. → Parmi elles, 3 boucles ont été priorisées, mais aucune n'a été formellement créée.

En 2025, le tronçon de la **Véloroute Cœur de France à Vélo** a été terminé. Celui-ci relie Tours et Bourges, et traverse le PVCr le long de la vallée du Cher. Ces reliefs offrent notamment des points de vue intéressants sur le Val de Cher, avec des cônes de vues identifiés. **Création du comité d'itinéraire.**

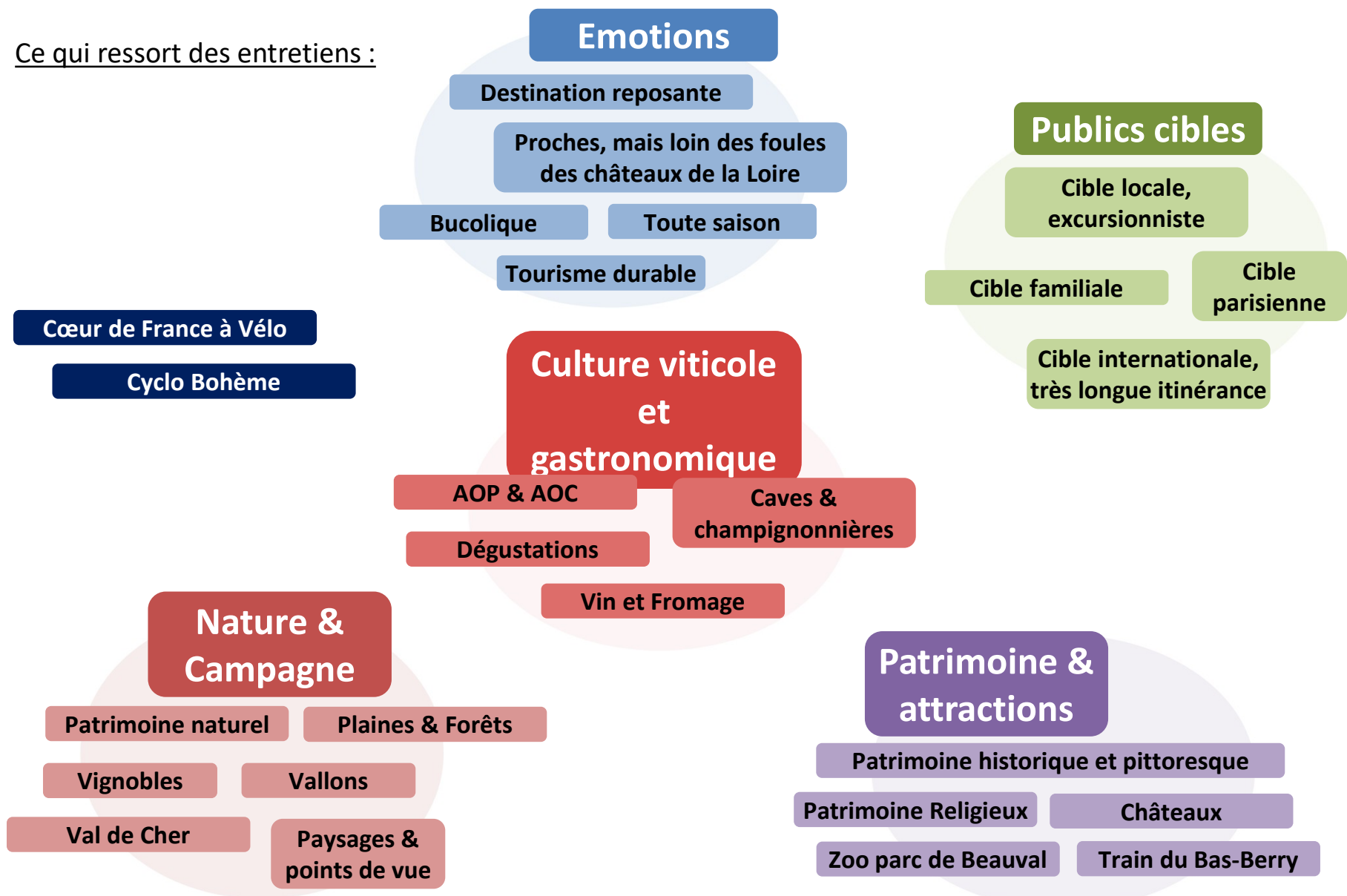
Aujourd'hui, la démarche portée par les 2 Pays vise à **actualiser les analyses** vis-à-vis de ce nouveau contexte, afin **d'identifier** puis de **réaliser** plusieurs boucles cyclotouristiques.





Identité touristique

Ce qui ressort des entretiens :

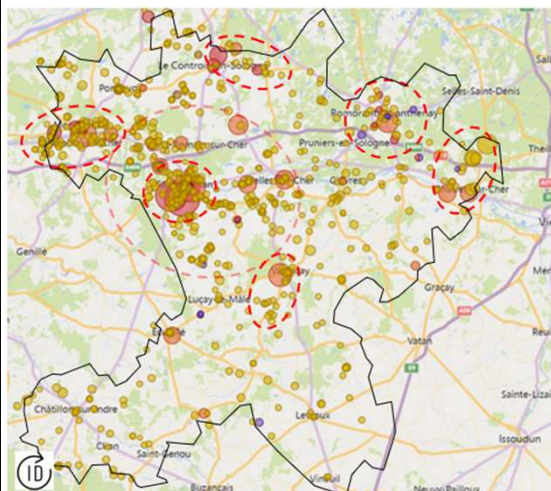


Travail réalisé lors du
Diagnostic
Validé en instance de COPIL

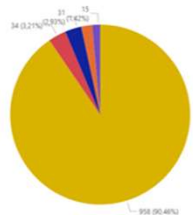


Potentiel

Offre d'hébergements



- Hébergements locatifs
- Hôtels
- Hébergements collectifs
- Campings
- Aire de camping-car



Remarque : les campings sont les hébergements les plus plébiscités par les cyclotouristes. On en compte 21 sur les 2 Pays.



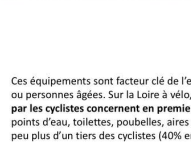
POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT CYCLOTOURISTIQUE

Services usagers pour le cyclotourisme : Les pauses récréatives, équipements publics

Sur place, les touristes à vélo sont en attente de :

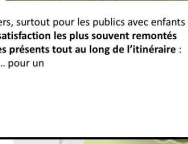
- Mobilier de pause (tables de pique-nique, points d'eau, sanitaires, ...);
- Équipements récréatifs (aires de jeux, panneaux d'interprétation, guides touristiques)
- Équipements adaptés (borne de gonflage, réparation, abris, consignes à bagages, boxes vélo,...).

Aire de repos à l'Etang des Chariots – Saint-Julien-de-Chédon



Ces équipements sont facteur clé de l'expérience usagers, surtout pour les publics avec enfants ou personnes âgées. Sur la Loire à vélo, les points d'insatisfaction les plus souvent remontés par les cyclistes concernent en premier lieu les services présents tout au long de l'itinéraire : points d'eau, toilettes, poubelles, aires de pique-nique... pour un peu plus d'un tiers des cyclistes (40% en 2015).

Aire de repos au Canal du Berry – Selles-sur-Cher



Travail réalisé lors du
Diagnostic
Validé en instance de COPIL

Forêts et étangs
de Sologne

Vers
Chambord

EV6

Le Controis-
en-Sologne

Pontlevoy

Plaines de Sologne

Troglodytes
Montrichard et Bourré

Montrichard

Côteaux et balcons sur le Cher

Saint-Aignan

Noyers

Meusnes

Troglodytes et vallées
de Traîne-feuilles

Landes acides

Luçay

Valençay

Vallée du Nahon

Bocage

Forêts privées

Manoirs

Pellevoisin

Châtillon-sur-Indre

Vallée de l'Indre

Clion

Murs

Rives de l'Indre

Palluau-sur-Indre

Saint-Genou

Vers Buzançais et Châteauroux

Brenne

Vers
Chambord

Le Controis-
en-Sologne

Pontlevoy

Plaines de Sologne

Troglodytes
Montrichard et Bourré

Montrichard

Côteaux et balcons sur le Cher

Saint-Aignan

Noyers

Meusnes

Troglodytes et vallées
de Traîne-feuilles

Landes acides

Luçay

Valençay

Vallée du Nahon

Bocage

Forêts privées

Manoirs

Pellevoisin

Châtillon-sur-Indre

Vallée de l'Indre

Clion

Murs

Rives de l'Indre

Palluau-sur-Indre

Saint-Genou

Vers Buzançais et Châteauroux

Brenne

Forêts et étangs
de Sologne

Mur-de-Sologne

Rivière et canal de la
Sauldre

Romorantin

Prunier-en-Sologne

Villefranche-sur-Cher

Gièvres

Chabris

Paysages
vallonnés

Bocage, Maquis

Mennetou-sur-
sur-Chercher

Poulaumes

Rouvres-les-Bois

Bouges-le-Château

Moulins-sur-Céphons

Levroux

Champagne
berrichonne

Vineuil

Vers Buzançais et Châteauroux

Brenne

Brenne

Brenne

Brenne

Brenne

Brenne

Brenne

Brenne

Brenne



Publics cibles

Travail réalisé lors du
Diagnostic
Validé en instance de COPIL



Stratégie validée : deux approches complémentaires

Priorité

1

Familles avec enfants = public cible, en cohérence territoriale.

S'appuyer sur l'offre d'itinéraires cyclables déjà existante, bénéficier du retour d'expérience des partenaires à l'échelle départementale et régionale, renforcer l'offre existante par une offre complémentaire de boucles et de services. Connecter les boucles pour créer des parcours alternatifs / bonus accessibles depuis Cœur de France à Vélo et la Cyclo Bohème et les boucles des Châteaux et de la Loire à Vélo.

- **Distance** parcourue par jour **faible à moyenne** (10 à 40km)
- **Motivation : balade découverte, nature, patrimoine, activités ludiques et loisirs « doux »**
- **nombreux primo-pratiquants**
- **Besoins +** : bien-être, sécurité des enfants, hébergements permettant d'être autonomes, restauration simple et pratique, périodes de vacances scolaires

Opportunité

2

Autres publics = cible d'opportunité

Proposer une offre complémentaire en ciblant d'autres publics cibles. Travailler l'identité du territoire comme celle d'une destination singulière, sur un segment d'offre original (Ex : séniors, avec dégustations, visites / couples branches, avec habitats insolites et culture / sportifs, avec des boucles longues et enrobées et des itinéraires VTT / Vélos flaneurs, avec des boucles bucoliques associées à des pauses récréatives.



Quels critères pour une boucle ?

PUBLIC CIBLE

Locaux , Familles , Séniors

Ce sont les publics prioritaires.

*Les autres publics sont à considérer en opportunité en fonction de l'identité des boucles qui seront conçues , et de leur connexion aux gares SNCF : **itinérance, séniors internationaux, urbains branchés , sportifs , personnes porteuses de handicap.***

DISTANCE

Boucle ou Aller simple Entre 20 et 40 km

Distance journalière pour un public débutant, séniors et juniors, et aux publics locaux (départ / arrivée depuis domicile)

P HÉBERGEMENTS S

capacitaires

C'est un gros « plus » pour les boucles. Elles peuvent ainsi s'adresser à un public large, et pas uniquement local, et être conçues en association avec d'autres visites touristiques sur le territoire.

SÉCURITÉ

Trafic inférieur à 300 véhicule /j

Lorsqu'on dispose d'une voie à faible trafic, ce qui permet un aménagement sécurisé à faible coût.

OU

Site propre

sur les routes à trafic plus important.

Ce sont les voie verte et piste cyclable séparée de la chaussée motorisée

OU

Chemins non bitumés

Si pas d'autre alternative.

Suppose potentiellement de retravailler la surface en stabilisé (plus confortable que la terre)

Desserte des destinations IDENTITÉ

touristiques

Les tracés cherchent à passer par les principaux sites touristiques et à créer un fil-rouge en les reliant à travers une « identité » de boucle.



Construction des boucles

Bilan

COPIL 2

27 itinéraires identifiés

→ **15 jugés prioritaires.**

→ Les autres fournis en trace GPX.

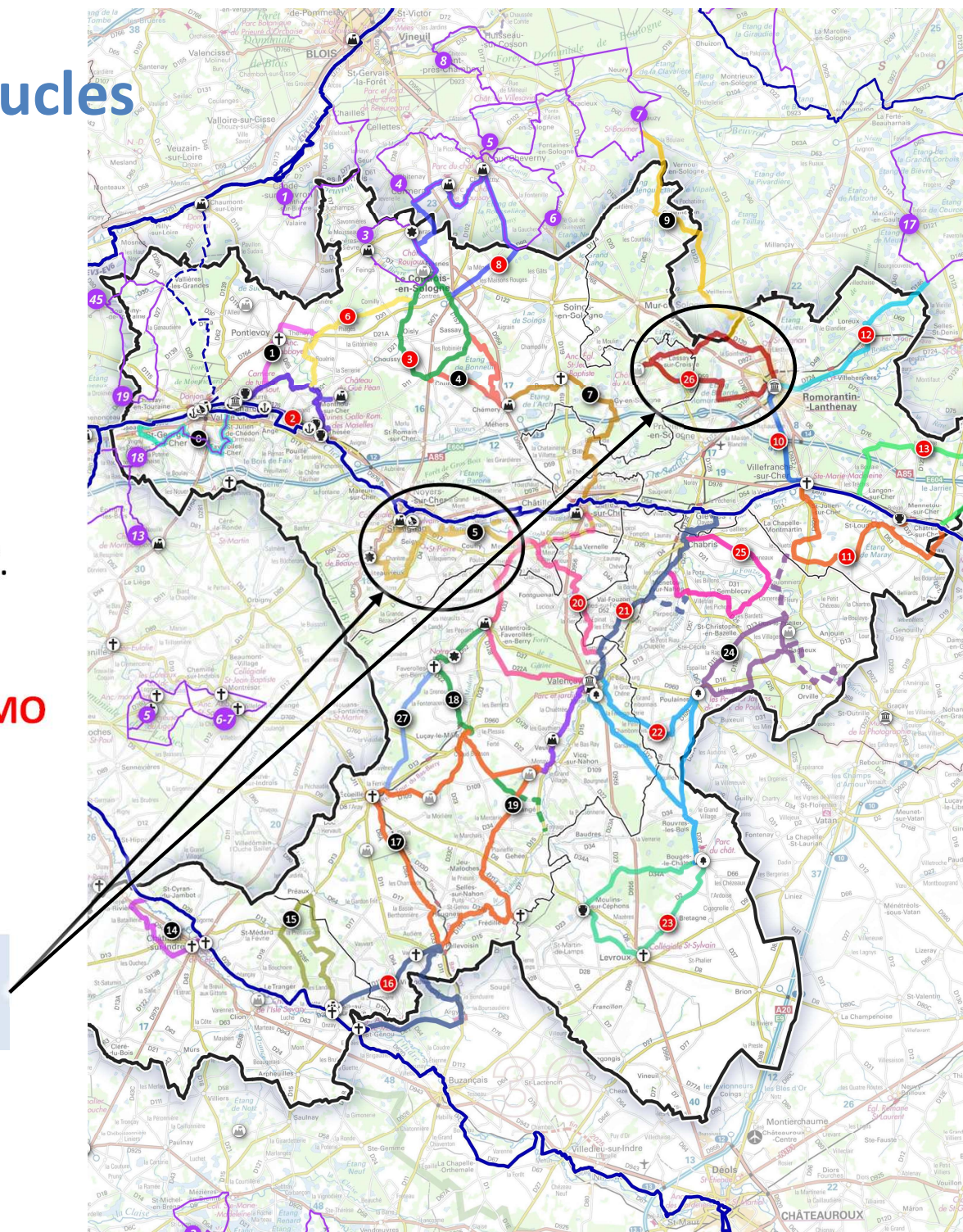
13 liaisons à aborder en phase AMO

→ 7 pour le PVCR

→ 6 pour le PVEB.

Notes à la suite du COPIL n°2 :

- Boucle n°5 **priorisée**
- Boucle N°26 non priorisée



Validation par le COPIL du 03 Juillet 2026 du schéma et des 13 boucles boucles prioritisées

N°	Couleur	Itinéraires prioritaires	Linéaire
2		Troglodytes, Écluses et Gué Péan	21,4 km
3		Contres - Oisly - Couddes - Sassay	21,9 km
5		Saint-Aignan - Beauval - Plaine du Fouzon	29,8 km
6		Connexions Cheverny - Chenonceaux	13,4 km
11		Côteaux de Saint-Loup	23,2 km
12		Romorantin-Lanthenay - Sologne à Vélo	15,6 km
13		Langon-sur-Cher - Châtres-sur-Cher	20,5 km
16		Patrimoine religieux	29,5 km
20		Valençay, forêts berrichonnes, Troglodytes et vallée du Traînefeuilles	46,2 km
21		Valençay – Cœur de France à Vélo	25,2 km
22		Valençay - Bouges-le-Château - Poulaines - Rouvres-les-Bois	45,0 km
23		Châteaux, jardins et moulins du pays de Levroux	30,6 km
25		Entre carrières et moulins	22,9 km

Rétroplanning de la mission

Avant les municipales

Novembre	Décembre	Janvier	Février
Lancement Entretiens Diagnostic aménagements existants, sites et services	Enjeux, potentiels, cartes COTECH COPIL	Préparation de la stratégie Proposition de premières boucles Approfondissement et finalisation de la stratégie	Atelier élus & techniciens Finalisation des boucles Travail sur la stratégie COPIL

2026

Avril-Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Ajustements sur les boucles	COPIL n°2 Entériner des boucles Production AMO	Production AMO	Rencontre Pays / Dpt Comité technique Validation des points techniques, intersections dangereuses, niveaux d'aménagement Réunion interne dans chaque Pays	Finalisation fiches plans décors et dossier de consultation (DCE) COPIL n°3 Validation de la phase AMO Lancement appel d'offres de travaux		Choix du prestataire pour les travaux
 Tranche optionnelle Communication						

2027

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet – Août
Début des travaux d'aménagements				Fin des travaux d'aménagements Livraison des boucles	Lancement de la saison 2027 avec les nouvelles boucles	Commande politique d'avoir une offre « Pays à Vélo »



Exemple du service déployé à
Vernou en Sologne en juin 2024
1 station – 8 VAE



LE VÉLO ÉLECTRIQUE EN LIBRE-SERVICE



**PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAI**

Synthèse de l'offre

L'acteur local responsable

Trajets opérés
+ 4 200 000

Chiffre d'affaires
7,7 M€ en 2025
+15 % vs 2024

Vélos libre-service
4 500 en 2025
Taux de disponibilité 87%

Salariés
33 en 2025

Territoire
S
35
AOM
DSP

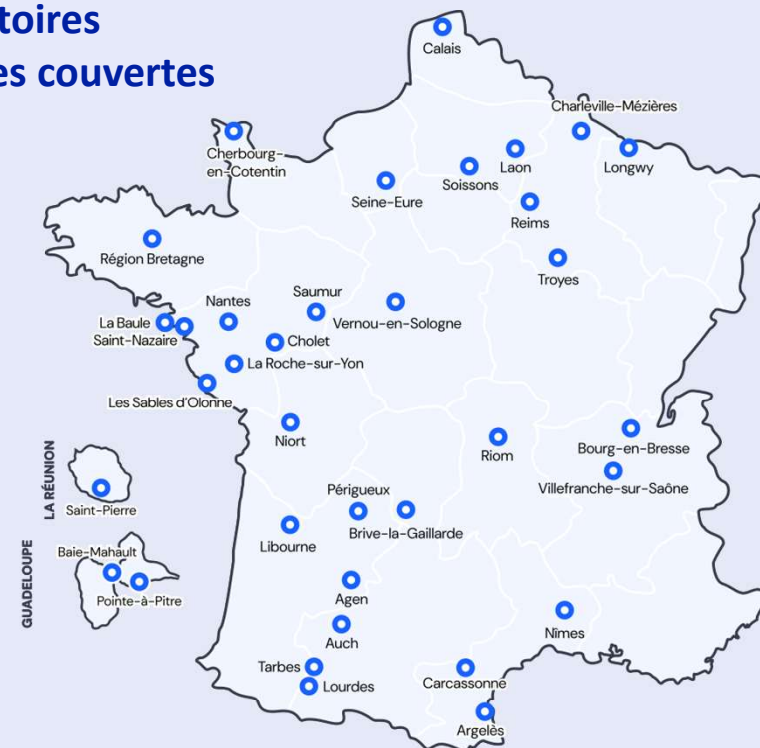
Solution française
100%
Vélos (Vendée - 85)
Totems (Yonne - 89)
Bornes & IoT (Loire-Atlantique - 44)

Leader français en nombre de villes

10 ans de terrain

35 territoires

35 gares couvertes



Visuels non contractuels - Document confidentiel. Diffusion interdite sans l'approbation écrite d'Ecovelo

Une offre à destination des collectivités

Complète

-  Fourniture de **vélos connectés** à assistance électrique
-  Fourniture de mobilier urbain **sans génie civil** (stations : bornes et totems)
-  Service aux couleurs du territoire en **marque blanche** (matériel et App)
-  Solutions technologiques développées en interne:
 - **Technologie** embarquée sur le vélo
 - Application Smartphone et Web
 - Logiciel d'exploitation et Application terrain
 - Centre de **Data** = Dashboard



Clé en main

-  Gestion complète du service de Vélo en Libre-Service (**exploitation**)
-  Gestion complète du logiciel de **billettique** (collecte des recettes, application mobile, intégration multimodale...)
-  Centre de Relation Client, accès aux données et **statistiques** (rapports d'usage, carte de Mobilités, Matrices Origine/Destination, émissions CO_{2eq})

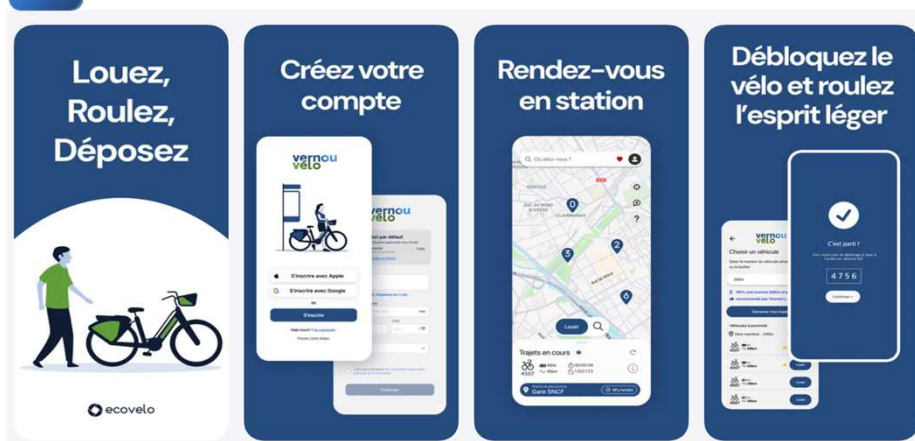


L'EXEMPLE DE VERNOU-EN-SOLOGNE

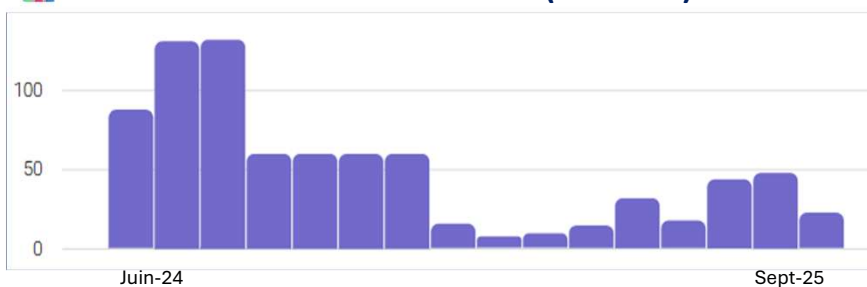
557 habitants



Application Mobile : Apple Store / Google Store



Nombre de locations mensuelle (1 station)



Point information station et grille tarifaire

vernou velo 100% électrique en libre-service

INSCRIPTION

Je m'inscrit sur le site Internet [vernouvelo.com/inscription](#) OU Je télécharge l'application **vernou velo** sur Google play / App Store

UTILISATION

1 Je loue
Avec l'app, je sélectionne la station de départ et la station d'arrivée. Je valide la location et je reçois le code QR. Je présente ce code à la borne de location. La borne me propose le vélo à louer. Je valide la location et je reçois le vélo.

2 Je stationne
Je stationne le vélo à la station d'arrivée. La borne me propose de valider la location. Je valide la location et je reçois le code QR.

3 Je rends
Je rends le vélo à la station d'origine. La borne me propose de valider la location. Je valide la location et je reçois le code QR.

TARIFS

12 HEURES GRATUITES à chaque utilisation

+8€ HEURE supplémentaire

CARTE DE LA STATION

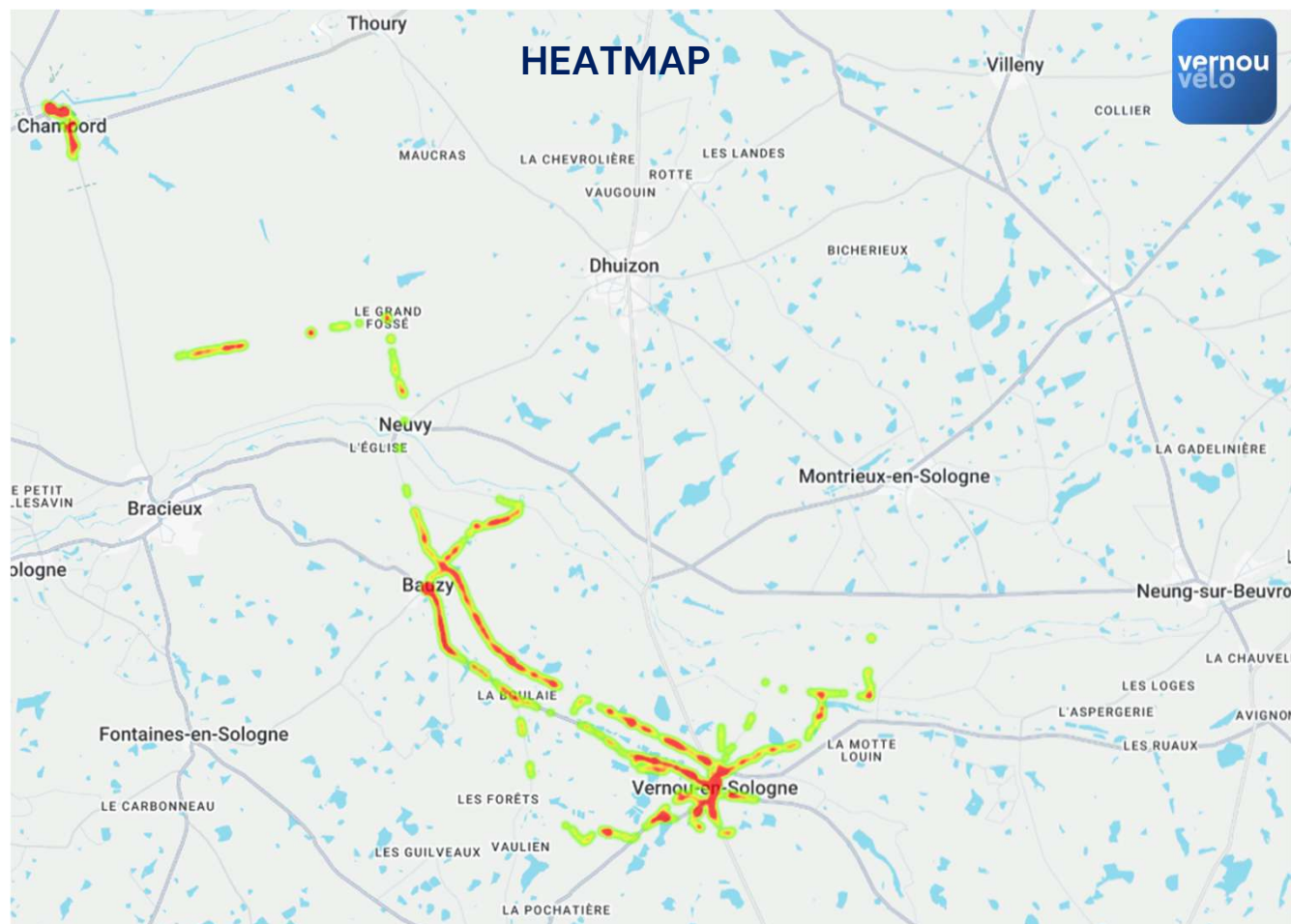
Extrats des conditions générales d'utilisation*

BESON D'AIDE ?
Téléphonez au 02 31 21 21 21 ou contactez-nous sur le site [vernouvelo.com](#)

Mairie de Vernou-en-Sologne
1 Place de l'Église
41100 Vernou-en-Sologne

ecovelo

DONNEES D'USAGES VERNOU-EN-SOLOGNE



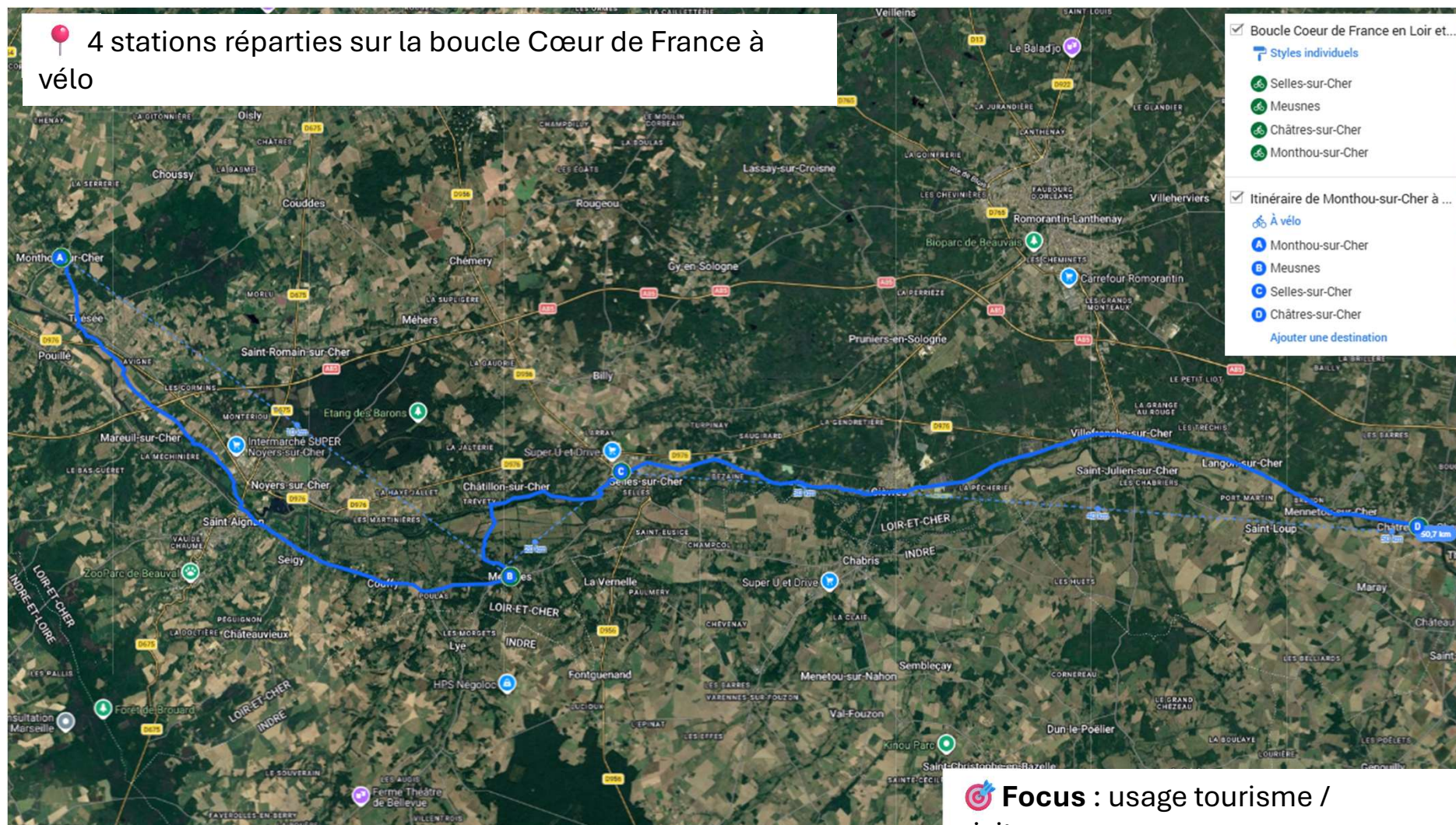
CONSTATS :

- 1 seule station = trajet en boucle
- Durée de trajet supérieure à la moyenne
- Des trajets > 20 km jusqu'à Chambord !

RECOMMANDATIONS :

- Plusieurs stations = favorise l'usage, dynamise le service, le taux de rotation et les recettes.
- Renforcer la cohésion territoriale en créant un mini réseau entre les villes.
- Adapter la tarification pour optimiser les recettes :
Habitants = tarif incitatif
Touristes = tarification valorisée, adaptée aux usages loisirs/séjour.

4 stations réparties sur la boucle Cœur de France à vélo



Focus : usage tourisme / visiteurs

Synthèse Financière

32 VAE - 4 stations



 INVESTISSEMENT INITIAL	 FONCTIONNEMENT ANNUEL
~ 4 500 € HT/VAE Incluant :	~ 1 500 € HT / an Incluant :
Vélos	Fonctionnement Technologie
Batteries (80 km)	Maintenance préventive & curative
Stations, bornes	Rééquilibrage
Technologie	Swap batteries
Déploiement & mise en service	Pièces détachées

 **50 à 80 %** de subventions mobilisables
→ Fonds Vert, DSIL, DETR, FEDER, LEADER

 Collecte des **recettes** permettant de couvrir **40 à 60 %** des coûts d'exploitation (selon tarification et usages)

 *Nous privilégions systématiquement des acteurs locaux (chantier insertion, vélociste, association vélos) pour assurer les opérations de terrain : maintenance, équilibrage station, swap des batteries*

Appel à
manifestation
d'intérêt
GUIDE DU ROUTARD
Guide du Routard /
Hachette 2028



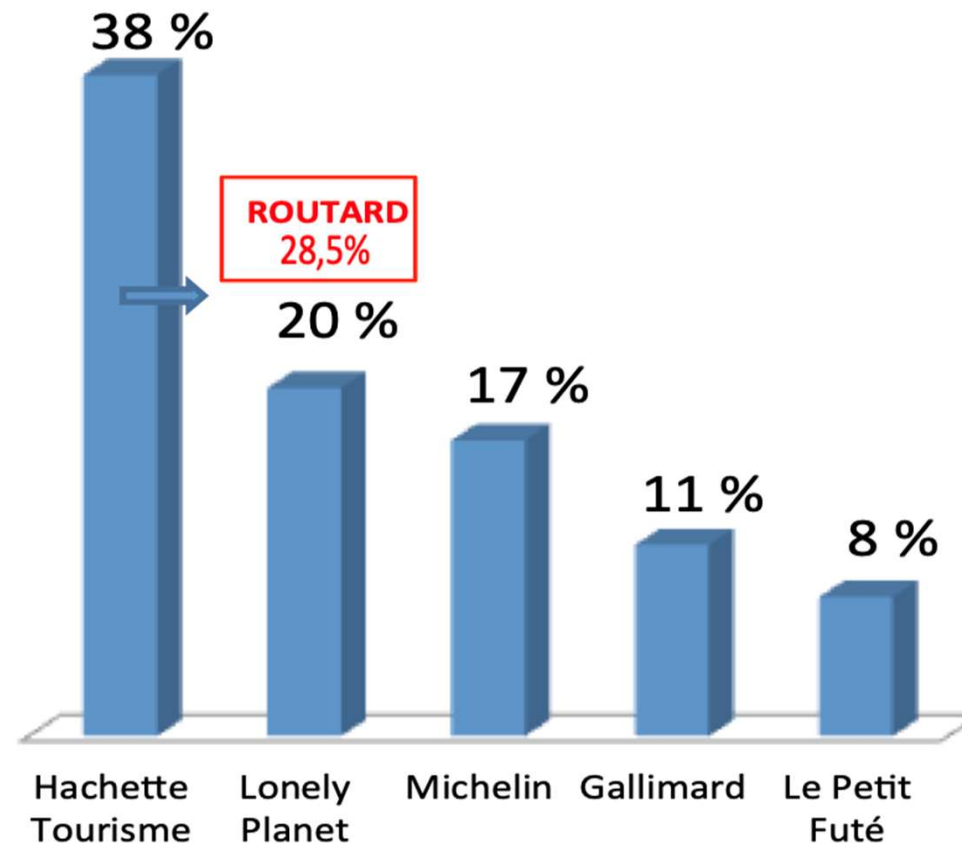
**PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS**



Hachette Tourisme, leader du marché

Hachette Tourisme : 38 % de part de marché,
et 1^{er} sur la France, l'Europe et le Monde

Parts de marché éditeurs





Le Guide du Routard

Leader des guides de voyages

Guide **universel** et intergénérationnel

Prescripteur de conseils, bonnes adresses et de bons plans

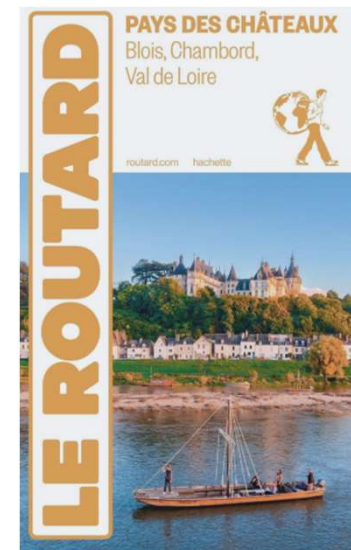
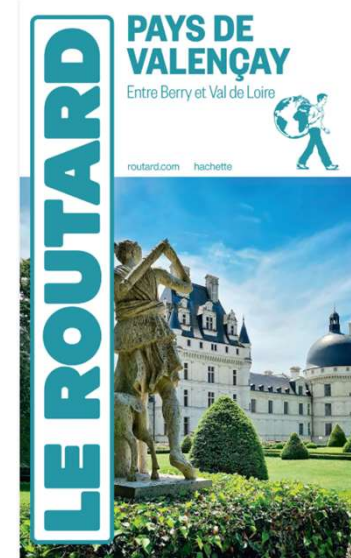
Puissante notoriété

Confiance des lecteurs

Un **rapport affectif très fort** à la marque Routard

Fortes valeurs:

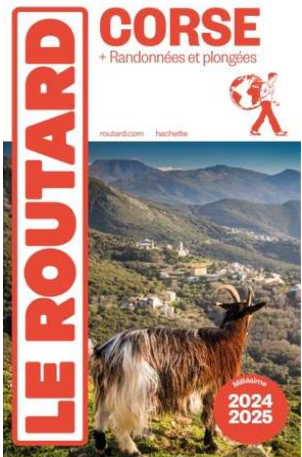
Liberté, Tolérance, Authenticité,
Solidarité, Partage, Anticonformisme,
Originalité, Ecologie





LE ROUTARD... une institution

Depuis 1973, le Routard est l'influenceur le plus connu de France et des pays francophones



- Qualité des données - mises à jour régulière. La mise à jour de chaque guide actualise 30 % des contenus
- Importante équipe éditoriale - sur le terrain. Forte expertise et réseau de correspondants. Une équipe uniquement consacrée à la France
- Des adresses nouvelles et insolites - pour les touristes et les locaux ; la recherche de bons plans permet de surprendre les touristes par de nombreuses découvertes inédites
- Le Routard a su adapter son contenu au fil des ans pour répondre aux attentes de ses lecteurs
- 130 titres au catalogue
- 91 guides du Routard consacrés à la France
- Un nouveau Routard, c'est 20% à 30% d'augmentation de la fréquentation sur les adresses restaurants, hôtels, activités touristiques ou sponsors, selon une estimation faite par le Guide du Routard



Le Routard est un ambassadeur

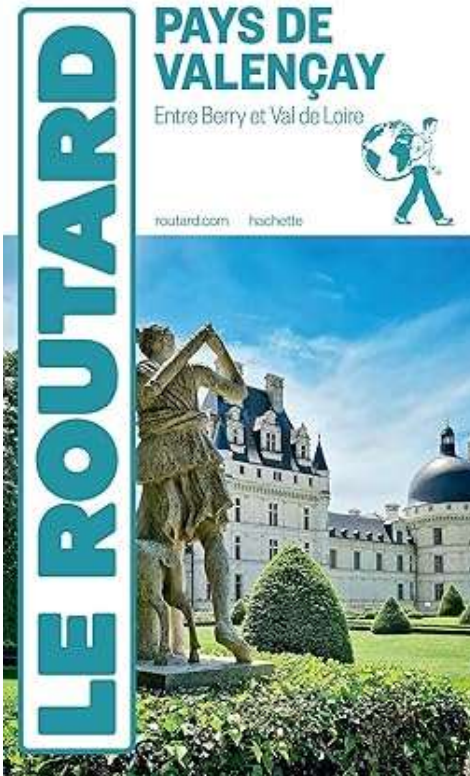
Le Routard met au service des territoires et de leur attractivité un certain nombre d'atouts

- Le Routard est le plus célèbre des influenceurs en France
- Grâce à lui, les territoires sont mis en lumière et sont présentés comme des destinations à part entière
- Les guides de la collection des guides Pays sont très plébiscités et attendus chaque année par les libraires et les lecteurs qui y trouvent de nouvelles idées originales d'escapades en France
- Il permet aux habitants de redécouvrir leur territoire et d'en devenir des ambassadeurs
- Il propose une expertise touristique, un regard tiers pour évaluer les offres patrimoniales et touristiques avec des critères d'indépendance
- Il offre une notoriété importante auprès de la cible touristique des voyageurs vers la France
- Il assure une visibilité indéniable auprès de nos internautes
- Une puissante distribution sur l'ensemble du territoire grâce à la dynamique de la collection
- Une pression médiatique forte sur les nouveaux titres
- Des retombées économiques pour les adresses citées (20 à 30%)





Exemple de maquette



Exemple de sommaire:

- Les coups de cœur du Routard
- Itinéraires (en 1 jour, 3 jours, 1 et semaines)
- Comment y aller ?
- Informations utiles
- Hommes, culture, environnement
- Fêtes, manifestations, marchés
- Visites et adresses pratiques
- Index général
- Cartes

Prix public : à déterminer

- **Format :** 115 x 192 mm
- **Pagination :** 96 /112 pages
- **Façonnage :** broché cousu
- **Intérieur:** maquette Routard avec photos



Quel contenu pour notre guide ?

Votre Routard sera le reflet de vos spécificités territoriales. Il est l'occasion de mettre en lumière des aspects de votre région inconnus du grand public et de ses habitants:

- Nouvelles activités et expériences
- Itinérances douces: vélo, rando, canaux,
- Actions pour l'environnement, transition énergétique
- Développement des initiatives locales Eco responsables, circuits courts





Quel est le modèle économique ?

- Un prix de fabrication pour un tirage déterminé
- Des partenaires privés qui peuvent participer financièrement au projet sous la forme de sponsors et d'annonceurs
- Une facturation à la collectivité du solde à parution du guide déductions faites des montants engagés par les partenaires
- Une revente possible du guide sur le territoire (Offices de Tourisme, Musées, hébergeurs...), au même prix public que celui d'Hachette





Quelle recherche de partenaires ?

- **Le Pays doit identifier et contacter** des entreprises et acteurs économiques sur son territoire, susceptibles de collaborer au projet et qui sont prêts à jouer un rôle dans son essor touristique
- **Exemple de partenaires :**
Loueurs de voitures, transporteurs, aéroports, produits locaux, parcs d'activités (nautique, zoos, golfs , accrobranches, parc d'attractions, domaines...), entreprises d'agroalimentaire, commerces de proximité, grandes enseignes, entreprises locales, collectivités, etc...

Un maximum de 10 à 12 partenaires est préconisé.





Quel sera le rôle d'Hachette ?

CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT:

- Dans l'élaboration des prix des espaces publicitaires pour les partenaires
- Dans l'argumentaire commercial
- Dans le choix des types de sponsors



SUIVI COMMERCIAL:

- Création d'une présentation commerciale personnalisé pour le Pays à destination de ses partenaires financiers
- Création du bon de commande
- Suivi technique et réception des annonces
- Suivi de la facturation et recouvrement





Tarifs observés en 2023-24 (en moyenne)

Emplacements	Tarifs HT
2 nd de couverture	5 500 €
3 ^{ème} de couverture	4 500 €
Pages quadri	3 500 €
½ page quadri	1 500 €

Exemplaires pour les sponsors

→	450 guides
→	300 guides
→	150 guides x 5 = 750
→	100 guides x 5 = 500

Attention!

La TVA sur la publicité est à 20%

TOTAL : 2.000 exemplaires

Les sponsors reçoivent des exemplaires du guide qu'ils peuvent revendre (au même prix public TTC) ou offrir à leurs clients



Quel est le montage partenarial ?

Hachette Livre / Le Routard gère l'ensemble de la réalisation du projet

- Auteurs et contractualisation (missions terrain)
- Edition de l'ouvrage (maquette, relectures, aller/retour partenaires)
- Impression
- Livraison
- Réalisation éventuelle de la version e-book
- Distribution par les forces de vente Hachette Livre
- Lancement (dossier de presse, fichiers journalistes...)
- Suivi de l'ouvrage (réimpressions / rééditions en supplément)





Comment notre Guide sera réalisé ?

- Première réunion éditoriale avec les interlocuteurs sur place, le Routard prend note de toutes les idées et suggestions du Pays
- Le Routard prépare ensuite un sommaire détaillé qui sera soumis au Pays pour validation
- Une fois le sommaire validé, l'auteur peut commencer son travail en toute indépendance.





Plan de distribution Guide papier

DOUBLE DIFFUSION

RESEAUX HACHETTE LIVRE

- 1^{er} tirage : 5.000 ex
- Guides vendus pendant 3 ans

Une diffusion multi-réseaux Hachette Livre en France (environ 3.000 points de vente) :

- Grandes Librairies
 - Fnac et grandes surfaces culturelles (Cultura)
 - Les hypermarchés
 - Librairies en ligne type Amazon
 - Les Maisons de la Presse et les petites librairies
 - Relay
- Une distribution à l'international dans nos filiales francophones : Suisse, Luxembourg, Belgique et Canada

RESEAUX PARTENAIRE

Diffusion complémentaire par les partenaires et les annonceurs :

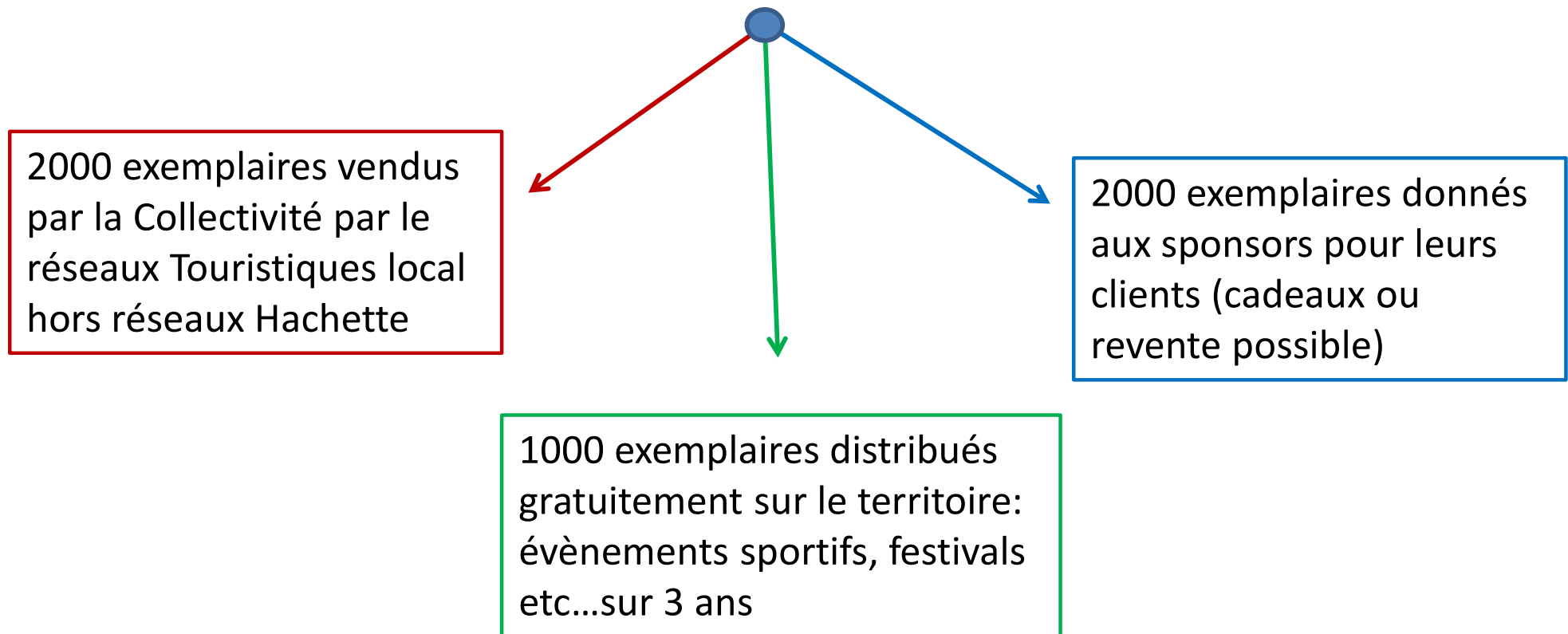
Le partenaire peut diffuser les guides (et donc vendre) dans ses propres réseaux (offices de tourisme, musées, événements ...) sous réserve que ces points de vente ne soient pas en compte chez HACHETTE LIVRE et dans le respect de la loi Lang sur le prix unique du livre.

EXEMPLE DE CIRCUIT DE DIFFUSION

5 000 exemplaires

PAYS

(le guide a une durée de vie moyenne de 3 ans)





Dossier de candidature

Réalisation d'un dossier mettant en avant les points suivants :

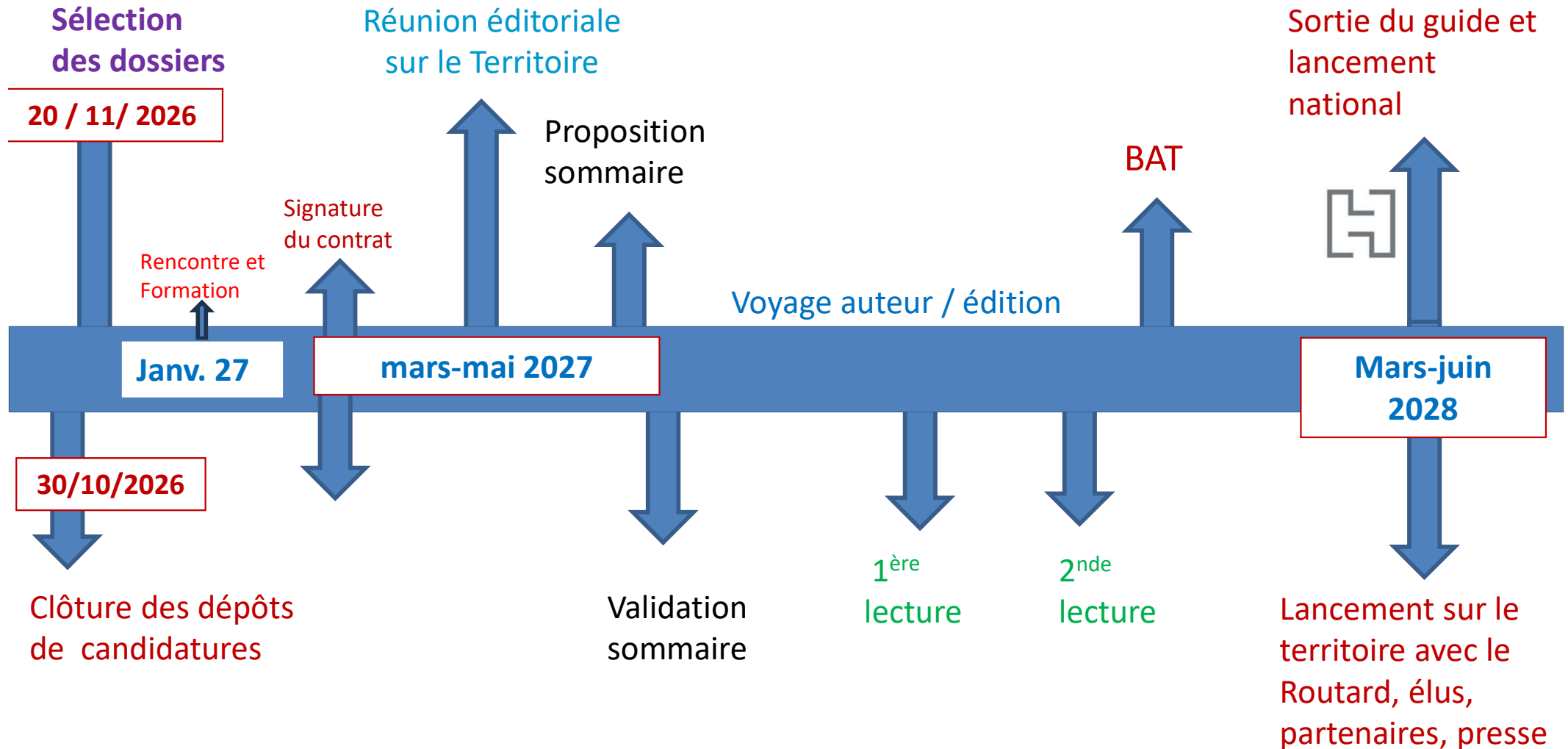
10 pages maximum

- Inventaire des zones d'intérêts touristiques et patrimoniales
- Une structure coordinatrice avec un référent pour le suivi du projet (Pays ...)
- Des partenaires financiers engagés ou pressentis (annonceurs)
- Stratégies de diffusion du guide sur le territoire
- Délibération de la structure porteuse





Les étapes clés





BUDGET

Tirage	10.000 exemplaires (5.000 Pays / 5.000 réseaux Hachette)	16 000 exemplaires (8000 Pays/8000 réseaux Hachette)
Prix de cession Hachette Livre	9 €HT (TVA à 5,5%)	6,50 €HT (TVA à 5,5%)
Coût d'acquisition	45 000 €HT (soit 47 475 € TTC) TVA à 5,5%	52 000 €HT (soit 54 860 € TTC) TVA à 5,5%
Possibilité d'avoir des partenaires financiers	LEADER : 36 000 €	LEADER: 40 000 €
Dispositif com digital sur demande	En supplément nous consulter	En supplément nous consulter



Calendrier Collection 2026

- Dépôt des candidatures avant le : **30 octobre 2026**
auprès de Florence BRUNEL : fbrunel@hachette-livre.fr
- Sélection du jury
- Annonce des lauréats : **20 novembre 2026**
- Premières rencontres, formation et réunions éditoriales **de janvier à mai 2027**, pour une sortie au **printemps 2028**

IV. VILLE A JOIE

Lancement de la tournée 2026

à VILLE à Joie

PAYS DE LA VALLÉE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS | ROMORANTINAIS ET MONESTOIS | VAL DE CHER CONTROIS Territoire de progrès

Des services

Plusieurs services qui viennent à votre rencontre

- Des artisans et producteurs locaux qui vendent leurs produits
- Des associations du territoire qui présentent leurs activités

Des festivités

Jeux de société et lots à gagner

Restauration & buvette sur place

Quiz musical en équipe

PROGRAMME 2026

Saint-Julien-de-Chédon - Le vendredi 04 septembre - 17h30-21h

Châteauvieux - Le samedi 05 septembre - 17h30-21h

Mareuil-sur-Cher - Le mercredi 09 septembre - 17h30-21h

Mennetou-sur-Cher - Le samedi 12 septembre - 16h-19h30

Gy-en-Sologne - Le mercredi 16 septembre - 17h30-21h

Chémery - Le vendredi 18 septembre - 17h30-21h

Coudes - Le samedi 19 septembre - 17h-20h

Saint-Julien-sur-Cher - Le samedi 26 septembre - 17h30-21h

Villeherviers - Le samedi 10 octobre - 17h30-21h

Chatres-sur-Cher - Le samedi 07 novembre - 17h30-21h

Ouchamps - Le Controis-en-Sologne - date à venir en novembre

Et d'autres à venir...

Evènement gratuit

Renseignements
clara.marchandvaj@gmail.com

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Cofinancé par l'Union européenne

La Ville à Joie | BANQUE des TERRITOIRES | malakoff humanis | AG2R LA MONDIALE | Cal de Loire-Cher

Flyer imprimé par Proshop, pour le compte de Ville à Joie domiciliée au 96 Route de l'Allier 58240 Livry. Ne pas jeter sur la voie publique. Création graphique : Fjaticon | Freepick | Iconbar | smallikeart | smashicons

Les premiers évènements ont eu lieu les 05 et 06 septembre, à **Saint-Julien-de-Chédon** et **Châteauvieux**.

Quelques exemples d'intervenants:

M, Chevallier Ostéopathe, La Ménaudière - Soins Médicaux et de Réadaptation, Atelier d'échanges des savoirs 41400, Sud Val de Loire Tourisme, Pôle Eau / Environnement CC val de cher controis, Assistance informatique à domicile, Bibliothèque Municipale, Info Jeunes 41, CPTS - Sologne Vallée du cher, la MAJO, Castel Vie et Joie (théâtre et dentelle), Comité des fêtes, associations...



A noter, il reste encore deux créneaux à proposer sur les treize fixés.

V. CULTURE /
PAYS
D'ART
&
D'HISTOIRE



**PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS**



Public individuel :

ID : 041-254177785-20230207-DEL23006_PVCR-DI

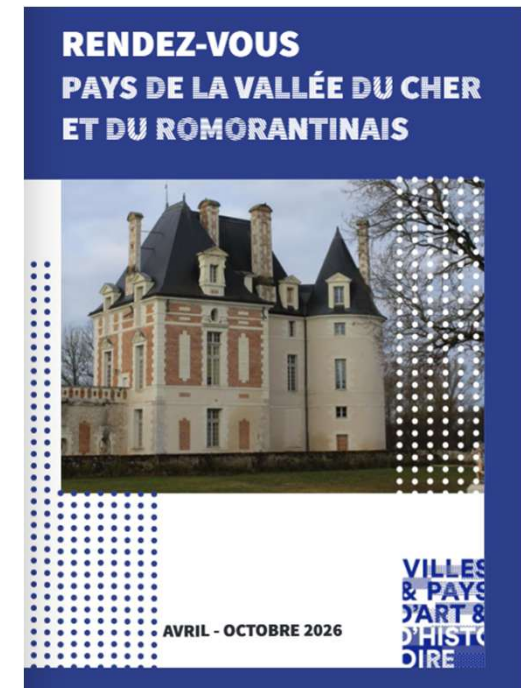
- Plein tarif : 6€/personne
- Tarif pour des manifestations de grande ampleurs reste inchangée : 8€/personne
- Gratuité : suppression des visites en tarifs réduits pour un passage en gratuité pour tous les habitants des communes concernées par l'animation, les personnes en situation de handicap, les moins de 18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi.

Groupes

- Tarifs de groupes :
 - De 23 à 30 personnes : forfait de 130€
 - De 31 à 50 personnes : forfait de 160€
 - De 31 à 50 personnes en nocturnes et langues étrangères : forfait de 230€

Au 04 septembre 2026, la Régie de recettes du Pays d'Art et d'Histoire a enregistré :

- ⇒ 24 animations pour 407 visiteurs
- ⇒ **206 visiteurs payants**
- ⇒ **202 visiteurs gratuits**
- ⇒ Un montant de recettes de **1 230 €**
(dont 438€ réalisés grâce à la vente en ligne dans le cadre de notre partenariat avec les offices de tourisme Sologne coté Sud et Su Val de Loire)



FREQUENTATION 2026



Chronologie de renouvellement du label



- ⇒ Des réunions ont été organisées au printemps avec l'ensemble des partenaires afin de déterminer certaines perspectives et axes d'amélioration concernant les offres envers le tout public et la mise en place du CIAP.
- ⇒ Une dernière réunion consacrée à la politique pédagogique, reportée faute d'un nombre suffisant de participants, prendra place en octobre.

Ces réunions servent de support à la rédaction du dossier de projet qui sera achevé au début de l'année 2027.

Le bilan est quant à lui pour l'essentiel terminé, bien qu'une mise à jour à la fin de la saison 2026 soit nécessaire.

La remise des dossiers à la DRAC est prévue pour le **début de l'année 2027**. Il reste à prendre en compte l'absence actuelle de conseiller VPAH à la DRAC, qui peut retarder la finalisation et la remise des dossiers.

Journées Européennes du Patrimoine

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, le Pays d'Art et d'Histoire a publié et distribué une *brochure qui regroupe les événements et animations organisés sur le territoire* à cette occasion.

Le samedi 19 septembre, le Pays d'art et d'histoire participe à la journée « D'une écluse à l'autre », organisée notamment par la Communauté de Communes Val de Cher-Controis, l'Office de Tourisme Sud-Val de Loire et le NEC. Deux visites seront proposées : une visite patrimoniale autour du Cher à Saint-Aignan, ainsi qu'une découverte du parcours Dérives à Monthou-sur-Cher, en compagnie du duo artistique Zamzamrec.

Le dimanche 20 septembre, le Pays d'art et d'histoire organise une visite consacrée à l'église de Billy, et notamment à ses peintures murales, suite à une restauration achevée en 2023.



VI. PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE



**PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAI**



Bilan niveau 1

2021-2025

2021

- Etude RESOLIS : mise en lumière des pratiques vertueuses du territoire

2022

- Etude ClimAgri : création d'un plan d'actions pour la réduction des GES en agriculture

2023

- Animation du champ à l'assiette : valorisation de la fraise de Sologne en milieu scolaire

2024

- Etude Coeur de France en Vélo : valorisation des productions locales
- Animation Défi Alimentation : sensibilisation à une alimentation plus durable
- Animation Semaine du Goût : rencontre de producteurs en milieu scolaire
- Animation Festival Alimen'TERRE : sensibilisation à une agriculture plus durable

2025

- Etude circuits courts : accompagnement à l'émergence de nouveaux débouchés mutualisés en circuits courts
- Coordination Justice Sociale : rencontre d'acteurs de l'aide alimentaire
- Animation Défi Alimentation : sensibilisation à une alimentation plus durable
- Animation Semaine du Goût : rencontre de producteurs en milieu scolaire
- Animation Festival Alimen'TERRE : sensibilisation à une agriculture plus durable
- Animation Forum de la Restauration Hors Domicile : rencontre professionnels de l'alimentation
- Animation Forum Ma Retraite : sensibilisation à une alimentation plus durable
- Animation Fresque de l'Alimentation : sensibilisation à une alimentation plus durable

Candidature niveau 2

Labellisation par le Ministère de l'Agriculture pour 5 ans

Éléments retravaillés pour la nouvelle candidature 2026-2031 :

- Signature de documents attestant de l'engagement des partenaires
→ **Demande envoyée aux membres du Comité de Pilotage le 1^{er} juillet**
- Plan d'actions avec calendrier et indicateurs de suivi :

Enjeux et actions

2026-2031



Répondre aux lois EGAim et Climat & Résilience

- Structurer un réseau des producteurs locaux
- Former les responsables de restauration collective
- Accompagner à la télédéclaration
- Organiser des temps de rencontre autour d'une consommation plus locale



Valoriser les productions locales

- Organiser des temps de rencontre entre professionnels
- Participer au développement d'itinéraires touristiques
- Développer des outils de communication sur les points de vente en circuits courts



Lutter contre la précarité alimentaire

- Coordonner un réseau d'acteurs de l'aide alimentaire
- Créer des outils de promotion de la santé en lien avec les CLS
- Développer un circuit court solidaire mutualisé



Accompagner les changements de pratiques

- Créer un plan d'actions de lutte contre l'enrichissement
- Accompagner l'expérimentation de pratiques agricoles durables
- Créer un espace agricole test pour la sensibilisation des jeunes

Enjeux et actions

2026-2031



Répondre aux lois EGAim et Climat & Résilience

- Structuration d'un réseau de producteurs locaux (ateliers visio)
- Accompagnement à la logistique des circuits courts de proximité (partenariat Pays des Châteaux)
- Formation restauration collective en menus végétariens
- Relance et suivi télédéclaration MaCantine



Valoriser les productions locales

- Création d'un atelier "De la Terre à l'assiette" avec les Relais Petite Enfance
- Animation auprès de l'accueil de loisirs de Contres
- Création d'un concours vidéo avec l'éducation nationale et les écoles



Lutter contre la précarité alimentaire

- Structuration d'une expérimentation à Montrichard avec l'association Parmentier
- Participation au Comité Territorial de l'Aide Alimentaire (DDETSPP et CD41)
- Création d'un atelier intérogénérationnel (ASEPT)
- Suivi d'un atelier santé auprès du public des gens du voyage (Tsigane41)
- Participation au Festival Vivre Ensemble



Accompagner les changements de pratiques

- Participation au Festival Alimen'TERRE
- Participation à la journée "Bio en Fête" (GABLEC41)

VII. CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE



**PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAI**





Nombre de collectivités sollicités	51
Nombre dans le logiciel	12
Nombre annulé	5
Reste	34

Choussy, Courmemin, Langon-sur-Cher, Lassay-sur-Croisne, Loreux, Mareuil-sur-Cher, Pouillé, Saint-Aignan, St-Julien-de-Chédon, St-Julien-sur-Cher, Sassay, Seigy

Maray, Monthou-sur-Cher, Rougeou, Villefranche-sur-Cher, CCRM

Première formation à l'utilisation de l'outil réalisé le 27 juillet 2026 :
4 communes sur les 11 premières communes répondantes

Logiciel
concurrent avec
abonnement
minimum de 2 ans

Rappel : Investissement sur deux ans= 39 980 € HT

- Aide ACTE CHÊNE 6 = 15 490 €
 - Aide LEADER = 16 494 €
 - Reste à charge = 7 996 €

- A noter, première facturation réalisée le **29 mai 2026** de **15490 € HT**.
- Dernière facture 2026 prévue avant le 30 septembre 2026, afin de répondre aux exigences de l'aide ACTEE CHÊNE 6, d'un montant de 15490 € HT

VIII. QUESTIONS DIVERSES



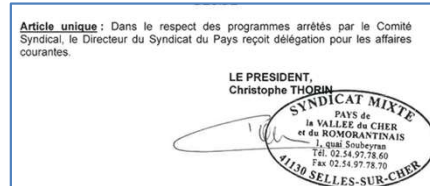
**PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS**



INFORMATIONS

I- Institution

- ⇒ Afin d'assurer dans les meilleures conditions la continuité de service, il sera proposé aux membres du Comité syndical de bien vouloir approuver le renouvellement de la délégation de signature au Directeur pour les affaires courantes



- ⇒ Rappel, lors du prochain Comité Syndical, il faudra désigner 1 représentant à la CLE Sage/Sauldre et 10 membres pour la commission d'appels d'offres

II- Ressources Humaines

- ⇒ Renouvellement du poste de CEP pour 3 ans, en contrat de projet, à compter du 15/09/26.
- ⇒ Le déploiement du télétravail en raison de la canicule a été étendu durant l'été. Depuis le début de l'année, déjà 18 jours de télétravail pour cause d'intempéries.

III- Locaux

- ⇒ En concertation avec la Mairie de Selles-sur-Cher, et compte-tenu de l'exiguïté et de l'isolation des locaux du Pays (7 agents), des demandes de devis pour la climatisation du 1^{er} et 2nd étage ont été réalisés, ainsi que des devis pour des travaux dans la salle de la Galerie Vagabonde dans le bâtiment mitoyen, permettant l'extension des locaux. D'autres propositions avec déménagements nous ont également été soumises.

IV- Calendrier des prochaines instances

- ⇒ A définir : Un bureau (15-30/11)+Un CS (1/12/26-10/12/26), un bureau après 31/01+Un CS 01/02-14/02) et un Bureau+CS (mi-mars 2027)

PROCHAIN COMITE SYNDICAL

Jeudi 17 septembre 2026 – 17h30

À Soings-en-Sologne